

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS À NAIROBI

Les efforts de l'Algérie mis en avant

L'Algérie déploie des efforts pour accroître la production nationale d'engrais pour répondre aux besoins nationaux et contribuer à l'approvisionnement du marché africain, et pour soutenir les pays du Continent dans le cadre de la coopération Sud-Sud, conformément à la Déclaration d'Abuja 2006. C'est ce que le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a souligné, hier, à Nairobi au Kenya, à l'ouverture des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols. P 3



MARCHÉ FINANCIER,
FINANCEMENT PARTICIPATIF,
CULTURE FINANCIÈRE

**La Cosob organise une
journée d'étude à
l'Université de Skikda**



A l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), en collaboration avec l'Université 20 Août 1955 de Skikda, a organisé hier une journée d'étude intitulée "Marché financier, financement participatif et culture financière", indique l'Organisation dans un communiqué.

P 2

PLAIDANT POUR UN NOUVEL
ORDRE ÉCONOMIQUE
MONDIAL

**L'Algérie doit affirmer
son leadership régional**

Les questions géopolitiques dominent l'actualité nationale et internationale. Or les conflits qui sont apparus récemment peuvent nous mener à un cercle inflationniste et récessionniste à cause notamment des conflits au Moyen-Orient et proche Orient. Si l'Algérie s'en trouve plus ou moins impactée, les effets s'en sont trouvés amoindris, de par la politique volontariste et innovante qu'elle a mis en place.

P 5

AUTO-ENTREPRENEURIAT

**Les avantages
du dispositif exposés
à l'USTHB**

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a organisé, hier à Alger, une journée de sensibilisation au profit des étudiants et jeunes diplômés sur l'importance de l'auto-entrepreneuriat et ses avantages.

P 4

ALNAFT- EQUINOR

**Signature
d'une convention pour
étudier le potentiel algérien** P 2

COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION
DOUANIÈRE ALGÉRO-TUNISIENNE

**Assurer la fluidité
des échanges
commerciaux** P 3

12^e SESSION DE LA COMMISSION
MIXTE DE COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ALGÉRO-TURQUE

**Mohamed Arkab
aujourd'hui à Ankara** P 5

HYDROCARBURES
**ALNAFT et
EQUINOR
signent une
convention
pour étudier le
potentiel
algérien**

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAFT) a signé une convention avec la compagnie norvégienne EQUINOR pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. Cette convention a été signée, lundi, avec EQUINOR Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit (18) mois prolongeable d'une année, la convention a pour objet de "définir les termes et conditions selon lesquels EQUINOR Algeria B.V réalisera l'étude en question", explique le communiqué. ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne EQUINOR Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.

PÉTROLE
**En hausse, le
Brent clôture à
83,33 dollars**

Les cours du pétrole ont fini en hausse, hier lundi, à l'issue d'une séance très volatile, rythmée par les annonces relatives à la situation au Moyen orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est apprécié de 0,44%, pour clôturer à 83,33 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juin, il a lui glané 0,47%, à 78,48 dollars. L'or noir est enfin parvenu à signer un léger rebond, après avoir touché vendredi son plus bas niveau depuis mi-mars.

MARCHÉ FINANCIER, FINANCEMENT PARTICIPATIF, CULTURE FINANCIÈRE

La Cosob organise une journée d'étude à l'Université de Skikda

A l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), en collaboration avec l'Université 20 Août 1955 de Skikda, a organisé hier une journée d'étude intitulée "Marché financier, financement participatif et culture financière», indique l'Organisation dans un communiqué.

Par Slimane T.

L'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre des efforts de la COSOB, en tant qu'autorité de régulation du marché financier, visant à diffuser la culture financière en milieu universitaire, pour contribuer la réalisation de l'inclusion financière en Algérie, indique la même source. L'événement a connu une large participation de professeurs et de chercheurs de l'Université de Skikda et d'universités voisines, ainsi que d'étudiants, de porteurs de projets innovants, de créateurs de startups et de représentants de banques et de compagnies d'assurance actives dans la wilaya. La journée d'étude a été riche en conférences et interventions d'experts. Des représentants de la COSOB, des professeurs et

des spécialistes du domaine financier ont partagé leurs connaissances sur des thématiques cruciales: Les mécanismes de financement par le marché financier et la bourse, les solutions de financement alternatives et innovantes avec un focus sur le financement participatif ainsi que l'importance de la culture financière. Dans son allocution d'ouverture, M. Youcef BOUZENADA, Président de la COSOB, a mis l'accent sur l'importance de la diversification des mécanismes de financement afin d'injecter de nouvelles sources de financement contribuant à la réalisation de l'objectif de diversification de l'économie nationale, en particulier le financement par le marché financier à travers la bourse Ou le marché obligataire, qui repose Sur la collecte de l'épargne et sa transformation

en investissement. Il a également souligné l'importance du financement participatif dans la contribution au financement des startups, soulignant l'octroi récent par la commission d'un agrément à une plateforme active dans ce domaine. En marge de la rencontre, une convention de coopération a été signée entre la COSOB, représentée par son Président M. Youcef Bouzenada, et l'Université de Skikda, représentée par son Recteur M. Toufik Boufendi, visant à accompagner les étudiants et les chercheurs dans les domaines liés à la bourse et aux marchés financiers, et à renforcer leurs capacités et compétences dans ce domaine. Cette journée a permis d'approfondir les connaissances des participants sur ces sujets essentiels au développement économique et à l'inclusion financière.

CONSEIL DE LA NATION

Examen de l'avant-projet d'amendement du Règlement intérieur

La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a procédé, lundi, à l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil, indique un communiqué de cette institution. La Commission a tenu une réunion de ses membres au siège du Conseil sous la présidence de Mohamed Laid Ballaa, président de la Commission, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Fouad Kherchi, pour procéder à

"l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil de la nation", précise le communiqué. Le projet a été soumis à la Commission par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil "pour examen et élaboration du rapport préliminaire, conformément aux dispositions de l'article 139 du règlement intérieur en vigueur". Le Conseil de la nation avait élaboré son règlement intérieur au lendemain de son installation le 4 janvier 1998 et qui a été adopté le même mois à la même année. Le Conseil constitutionnel a émis un avis à son sujet confirmant sa conformité avec la Constitution, alors que certains articles en ont été exclus". Ce règle-

ment a fait l'objet de trois révision, la première en 1999 en vertu de laquelle il a été mis en conformité avec les dispositions de la loi organique 99-02 du 8 mars 1999, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement". La deuxième révision est intervenue en 2000 par l'ajout de deux articles complétant le règlement intérieur savoir: l'article 96 bis selon lequel il est procédé au tirage au sort entre les membres élus au niveau des circonscriptions électorales en vue de leur remplacement par moitié, et au tirage au sort entre les membres désignés, séparément, en vue de leur

remplacement par moitié, au titre du renouvellement de la moitié de la composition du Conseil de la nation. Et l'article 96 ter relatif aux modalités d'organisation, de déroulement ainsi que la date de l'opération de tirage au sort". La troisième révision, ajoute le communiqué, était intervenue après "la promulgation de la Constitution de 2016, portant des amendements constitutionnels majeurs au profit du Conseil de la nation, lui accordant la priorité et le pouvoir d'examiner, de débattre et de modifier tous les projets de loi relatifs à l'organisation locale, l'aménagement du territoire et le découpage territorial, et de les voter, ainsi que de proposer des lois relatives à ces trois domaines".

NATIONALISATION DES MINES ET DE CRÉATION DE LA SONAREM

Organisation demain d'une cérémonie à Alger

Le ministère de l'Energie et des mines organise, jeudi, une cérémonie spéciale, à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la nationalisation des mines et du 57e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), a indiqué lundi un communiqué du ministère. Organisé sous le patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, l'évènement se déroulera en présence de plusieurs

personnalités nationales et de cadres du secteur des mines, ajoute la même source. Il est prévu également la signature de contrats et d'accords sur plusieurs projets miniers, ajoute la même source, précisant qu'un hommage sera rendu aux anciens travailleurs de la Sonarem "pour les efforts consentis durant leurs carrières professionnelles, et leur contribution de manière honorable à la construction et au développement du secteur des mines".

Le programme de la manifestation sera ponctué par plusieurs activités, dont l'émission des premiers timbres-poste commémorant l'évènement, l'organisation d'une exposition des différents produits miniers en Algérie, la projection d'un film documentaire, l'organisation d'une exposition de photos consacrée aux anniversaires de nationalisation des mines (6 mai 1966) et de création de la Sonarem (11 mai 1967), outre une expositions de livres sur

les minéraux et les ressources minières en Algérie. A cet effet, le ministère a mis en exergue l'importance du secteur des mines, «considéré comme étant l'un des piliers de l'économie nationale, de nature à ouvrir de grandes perspectives pour l'industrie nationale, à travers la garantie et la transformation des matières premières, comme le phosphate, le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, l'or, les métaux rares et autres».

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS À NAIROBI

Les efforts de l’Algérie mis en avant

L’Algérie déploie des efforts pour accroître la production nationale d’engrais pour répondre aux besoins nationaux et contribuer à l’approvisionnement du marché africain, et pour soutenir les pays du continent dans le cadre de la coopération Sud-Sud, conformément à la Déclaration d’Abuja 2006. C’est ce que le ministre de l’Agriculture, Youcef Cherfa, a souligné hier à Nairobi au Kenya, à l’ouverture des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols.

Par Sirine R

Le ministre a affirmé que la participation de l’Algérie à ce sommet de haut niveau constitue une opportunité pour présenter «ce que notre pays a accompli dans le domaine de la production d’engrais et les efforts de l’État pour en promouvoir l’utilisation afin d’améliorer la production et la productivité». Il a assuré devant les participants à ce Sommet que « Nous continuerons nos efforts pour atteindre les objectifs définis dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire, qui est en accord avec le plan d’action sur les engrais et la santé des sols en Afrique et le concept de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS)». En effet, l’amélioration de la productivité agricole par la fertilisation, la recherche scientifique et l’innovation, la modernisation de l’agriculture et l’augmentation du rendement, en particulier dans les cultures stratégiques, figure parmi les priorités à moyen et long terme du gouvernement algérien. Cherfa a rappelé au passage que depuis le

début des années 1960, l’État algérien a posé les bases de l’industrie des engrais en créant deux usines de production d’ammoniac et d’engrais. D’ailleurs, l’Algérie est l’un des principaux exportateurs de cette matière première, avec sept millions de tonnes par an, dont trois millions de tonnes d’urée, deux millions de tonnes de phosphate traité et deux millions de tonnes d’ammoniac. Concernant les efforts de l’Etat pour le développement agricole, le ministre a mis en avant les aides accordées aux agriculteurs, en attribuant d’un crédit sans intérêt pour permettre aux paysans, en particulier les petits, d’acheter les intrants essentiels à la production agricole, notamment les engrais, les semences et les pesticides. Ajoutons à cela la création d’un guichet unique comprenant le financement, l’assurance et la fourniture d’intrants au profit des producteurs, en particulier dans les cultures stratégiques telles que les céréales et les légumineuses, augmentation du taux de subvention des engrais à 50 % de leur prix de référence pour atténuer les effets de leur augmentation sur les marchés internationaux

sur les agriculteurs et le renforcement des capacités des agriculteurs par la formation, la sensibilisation et l’orientation sur l’utilisation judicieuse des engrais pour améliorer la nutrition minérale des cultures, augmenter la production et améliorer le rendement d’une part, et réduire les risques de pollution des eaux souterraines d’autre part. Il a également indiqué que l’inclusion la santé des sols dans son concept global (amélioration des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du sol) est parmi les priorités du programme national de recherche. le ministre de l’agriculture a également rappelé les mesures exceptionnelles prises en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse lors de la saison agricole 2022-2023, consistant à reporter le remboursement des prêts agricoles (prêt saisonnier) de trois ans avec prise en charge des intérêts par l’État et l’indemnisation des producteurs de céréales affectés par la sécheresse pendant la saison 2022-2023 et soutien en semences et engrais gratuits.

COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE ALGÉRO-TUNISIENNE

Assurer la fluidité des échanges commerciaux

La réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière s’est tenue, mardi, sous la présidence du Directeur général des douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, et son homologue tunisien, Zouheir Mejri, en application de la convention relative à l’échange d’assistance administrative entre les deux pays en matière douanière. Les travaux de cette réunion, qui tend à évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et examiner les voies et moyens à même d’assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières, se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la Direction générale des douanes (DGD), du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l’étranger, ainsi que de l’ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, Ramdhane Elfayedh. Lors de cette rencontre qui aborde, également, les mécanismes de coordination dans les domaines d’intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contrebande et l’échange d’informations, ainsi que la formation et l’échange d’expertises, le Général-major Bakhouch a mis en avant « la nécessité d’intensifier la coopération douanière entre les deux pays ». Le but étant de consolider les bases de

l’union douanière bilatérale, bâtir une Administration basée sur la coordination et l’échange d’expertises et des meilleures pratiques, tout en aplanissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l’encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers ». Cette coopération se fait également à travers « l’examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d’assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des facilitations accordées à l’enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l’accord commercial préférentiel conclu par les deux parties », ajoute le DG des Douanes algériennes. Le Général-Major Bakhouch a, par ailleurs, mis en avant l’engagement des deux pays à « unifier les efforts en vue de bénéficier des expériences et capacités des deux corps, promouvoir la coopération en matière de formation et renforcer les capacités notamment, en intensifiant les sessions de formations et de visites scientifiques ». Il a, en outre, mis l’accent sur « la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d’échange d’informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel ». Le DG des douanes estime que la réunion de la commission mixte, tenue en application

des dispositions de l’accord de coopération administrative bilatérale conclu en Tunisie, le 9 janvier 1981, se veut une affirmation de la profondeur des liens fraternels et historiques liant les deux pays, et de la ferme volonté de poursuivre l’examen des moyens pour une coordination plus efficace. Le programme de la commission portera sur les différents axes d’intérêt commun entre les deux corps, et permettra d’évaluer l’accord encadrant la coopération et l’échange d’informations, et la possibilité de l’actualiser en adaptant ses dispositions aux normes de l’Organisation mondiale des douanes (OMD). De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d’« opportunité importante » pour renforcer le programme de coopération et d’échange d’expériences en vue de l’ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers d’une part, et la promotion des échanges commerciaux d’autre part, saluant les « résultats favorables » des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l’Ecole nationale des douanes de Tunis avec l’Ecole supérieure des douanes d’Oran, ainsi que la Commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale. Les travaux de la commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, prendront fin, mercredi, par la signature d’un procès-verbal (PV) de réunion bilatérale.

R E.

AUTO-ENTREPRENEURIAT Les avantages du dispositif exposés à l’USTHB

L’Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a organisé, hier à Alger, une journée de sensibilisation au profit des étudiants et jeunes diplômés sur l’importance de l’auto-entrepreneuriat et ses avantages. Cette rencontre s’inscrit dans le cadre des activités d’une journée nationale de sensibilisation sur le statut de l’auto-entrepreneur prévues au niveau des universités du pays dont le coup d’envoi a été donné depuis l’Université d’Oran par un représentant du ministre de l’Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises. Dans son allocution par vidéo-conférence, le représentant du ministre a indiqué que cette journée vise à diffuser la culture de l’auto-entrepreneuriat en milieu universitaire à travers l’explication des mécanismes et des différentes procédures à suivre par l’étudiant, lui permettant la création de sa propre startup ou micro-entreprise. A cet effet, devant un parterre d’étudiants et de jeunes diplômés au Start ups Hall de l’USTHB, le formateur au Centre de développement de l’entrepreneuriat (CDE) de cette même université, Dr Adel Tidadini, a mis en avant les avantages du statut de l’auto-entrepreneur qui attribue à son détenteur plusieurs facilitations. Il a, dans ce sens, énuméré les activités éligibles au statut d’auto-entrepreneur, telles les domaines du conseil, de l’expertise et la formation, les services numériques et activités connexes, ainsi que les prestations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et récréation, les services aux entreprises, les services culturels, de communication et d’audiovisuel. Pour sa part, le représentant de la direction des impôts Alger-Centre, Slimane Ghani a enchaîné pour détailler les avantages offerts dans le cadre du statut de l’auto-entrepreneur, notamment un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d’impôt forfaitaire unique et une couverture sociale via la CAS-NOS. Dans une déclaration à l’APS, le directeur du CDE-USTHB, Ahmed Maddour a souligné que cette journée de sensibilisation est la troisième qu’organise le CDE, relevant que les rendez-vous précédents avaient abordé plusieurs thèmes, comme les premières démarches à suivre pour créer un projet ou encore le bilan model de comptabilité d’une micro entreprise. Il a ajouté que la mission du CDE est de former l’étudiant et le diplômé universitaire de manière à lui offrir des compétences pour créer son entreprise et à promouvoir l’esprit entrepreneurial en facilitant l’accès des jeunes à l’auto-emploi, ainsi que les encourager à s’intégrer dans l’économie formelle. Il a également mis en avant le rôle de l’agence nationale de l’auto-entrepreneur dans la concrétisation des projets de l’auto-entrepreneur. Des expériences d’étudiants ou nouveaux diplômés lancés dans l’auto-entrepreneuriat ont également été présentées lors de cette rencontre.

INCUBATEUR DES AFFAIRES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN
Grand engouement des jeunes

L'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1 « Ahmed Ben Bella » enregistre une affluence considérable des jeunes et étudiants désirant se lancer dans l'auto-entrepreneuriat, a souligné, hier, son responsable, Hassan Rouane. En marge d'une journée de sensibilisation sur « l'auto-entrepreneuriat », organisée par l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1, Rouane a souligné que ce nouveau cadre mis en place par l'Etat dernièrement en faveur des jeunes porteurs de projets et des étudiants « constitue une nouvelle clé pour le monde de l'entrepreneuriat, outre la création de micro-entreprises et de startups ». Il a souligné que l'étudiant universitaire dispose, désormais, de nombreuses options pour intégrer le monde de l'entrepreneuriat. « Il lui suffit de travailler sérieusement, de trouver une bonne idée et d'obtenir l'accompagnement nécessaire pour la mettre en œuvre », a-t-il ajouté. L'Incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran-1 accompagne une cinquantaine d'étudiants porteurs de projets de création de startups et plus de 70 porteurs de projets, dans le cadre de l'entrepreneuriat classique, tandis qu'il accueille, quotidiennement, des dizaines d'étudiants qui s'enquerraient de ce nouveau cadre et des facilités apportées.

LE SALON CIRTA AUTO S'OUVRE À CONSTANTINE
40 exposants au rendez-vous

La deuxième édition du Salon national de l'industrie automobile et ses accessoires "Cirta auto" s'est ouverte, lundi après-midi à Constantine, sous le thème de "Soutien, partenariat et développement industriel" avec la participation de 40 exposants. Cette manifestation économique de cinq jours, qui se tient à la salle Ahmed Bey (Zénith) à l'initiative de la société Event pro sous l'égide du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, regroupe plusieurs constructeurs automobiles agréés en Algérie, des entreprises de fabrication de pièces de rechange, des industriels et importateurs de motocyclettes au côté de plu-



sieurs banques et compagnies d'assurance. Le salon est une opportunité de présenter plusieurs marques de fabricants de voiture, camions et motocyclettes ainsi que de pièces de rechange, a indiqué dans une déclaration à la presse le représentant de la société organisatrice, Mounir Batraoui. De son côté, le wali de Constantine, qui a présidé

l'ouverture, a souligné que Constantine représente depuis l'indépendance un pôle de l'industrie mécanique constitué de plusieurs usines de production de pièces de rechange, de moteurs et d'engins divers, invitant les opérateurs économiques à y installer des usines de voitures et à profiter de la disponibilité du foncier industriel et de la main d'œuvre qualifiée. Le premier jour du salon a connu une affluence notable de visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Est pour inscrire leurs demandes à la faveur des offres exceptionnelles faites à l'occasion par les agences et les avantages accordés par les compagnies d'assurance.

ZITOUNI REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DU QATAR

Renforcer la coopération économique et commerciale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, avant-hier à Alger, le président du Conseil

d'Administration de la Chambre du Qatar, Cheikh Khalifa Bin Jassim Al Thani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Qatar et les perspectives de consolidation des relations bilatérales dans les différents domaines commerciaux. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Al-Naama, a permis de « passer en revue les opportunités de coopération conjointe dans les secteurs de l'exportation et des investissements, souligner l'importance de renforcer les relations commerciales entre les deux pays et échanger les expériences et expertises dans les domaines de l'économie et du

commerce », selon le communiqué. M. Zitouni s'est félicité, à l'occasion, de « la profondeur des relations bilatérales exceptionnelles unissant les deux pays frères », soulignant « l'importance des investissements qataris concrétisés sur le terrain en Algérie dans plusieurs domaines, et la nécessité de les élargir ». De son côté, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar a exprimé « la disponibilité de son pays à approfondir la coopération, à examiner les opportunités de partenariat et à élargir les investissements qataris », ajoutant que « l'Algérie est un partenaire stratégique pour le Qatar », précise la même source.

AFRIQUE

Pour 81% des PME le cloud computing est essentiel pour leur compétitivité

Intitulé « Levelling the SME playing field : Enabling success and scale through technology », le rapport se base sur une enquête menée auprès de 400 PME opérant dans huit pays africains (Afrique du Sud, Kenya, Egypte, Ethiopie, Mozambique, Tanzanie, République démocratique du Congo et Lesotho). Appelées à classer les technologies numériques qui contribuent le plus à renforcer leur compétitivité, ces entreprises qui emploient moins de 200 personnes ont cité le cloud computing devant les plateformes de commerce électronique (75,2

%), les outils de gestion automatisée des stocks (68,2 %), les logiciels de facturation et de paiement (58,3%) et l'Internet des objets (57,2%). Viennent ensuite les outils d'analyse de données (42,1%), les outils de travail à distance (42,1%), l'intelligence artificielle et le machine learning (41%) et la technologie blockchain pour la chaîne d'approvisionnement (37,6%). La majorité des entreprises sondées reconnaissent déjà l'impact positif de la technologie sur leurs activités. Les principaux bénéfices cités dans ce cadre sont, dans l'ordre, l'accéléra-

tion de la croissance de l'entreprise (86,9%), l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise (79%), le renforcement de la compétitivité (73,1%) et l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle (69%). Le rapport révèle également que 69,5% des PME interrogées ont augmenté leurs investissements technologiques au cours des douze derniers mois, alors que 67,3 % prévoient de le faire à l'avenir. Cette hausse des investissements est plus perceptible dans les entreprises employant entre 50 et 200 personnes que dans les entités de plus petite taille.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 06 ماي 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 06 mai 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / كغ	معدل	أعلى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	85	96	74	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	76	86	65	الطماطم	
	Oignon sec	105	114	96	البصل الجاف	
	Ail sec	449	519	379	الثوم الجاف	
	Carotte	74	83	65	الجزر	
	Navet	91	101	81	لفت	
	Petit pois	225	245	206	الفاصولية	
	Fève verte	93	104	82	الفول الأخضر	
	Courgette	106	117	95	الكوسة	
	Haricot vert	321	347	295	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	98	109	87	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	470	584	357	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	550	683	417	التمر	
	Orange	180	223	138	البرتقال	
	Citron	157	176	137	الليمون	
	Banane	397	409	384	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1670	1780	1560	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	415	427	403	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البويض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	88	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

PLAIDANT POUR UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

L’Algérie doit affirmer son leadership régional

Les questions géopolitiques dominent l’actualité nationale et internationale. Or les conflits qui sont apparus récemment peuvent nous mener à un cercle inflationniste et récessionniste à cause notamment des conflits au Moyens- Orient et proche Orient. Si l’Algérie s’en trouve plus ou moins impactée, les effets s’en sont trouvés amoindris, de par la politique volontariste et innovante qu’elle a mis en place.

Par Réda Hadi

Pour le professeur Nazim Sini, enseignant agrégé en économie, spécialiste des questions internationales consi-dère, reçu chez nos confrères de la radio nationale, l’Algérie devra réaffirmer davantage son rôle de leadership en Afrique et hisser les pays qui partagent avec elle les visions du multilatéralisme et de la prospérité écono-mique inclusive qui implique la jeunesse. Pr Sini a estimé que le monde assiste à la naissance de certaines puissances qui sont, juge-t-il, des rouleaux compresseurs écono-miques, technologiques et démographiques, comme la Chine, l’Inde et le Brésil. Il y a aussi l’Afrique du Sud. En Afrique du Nord, l’Algérie est entrain de réaffirmer son an-crage régional avec les partenariats qu’elle tisse avec la Tunisie et la Libye pour recréer un bloc communautaire, ouvert à d’autres pays. L’Algérie, estime-t-il, a deux espaces de pro-gression naturelle, d’abord le bassin méditer-ranéen et le continent Africain. Et c’est pour cela que l’Algérie doit confirmer son leader-ship, en ce sens qu’elle doit et peut avoir un rôle de stabilité régionale et de hisser avec elle l’ensemble des pays qui partage sa vision du multilatéralisme, sa vision de la prospé-rité économique. D’ailleurs précise-t-il, l’alliance nouée avec la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, est un pas

important vers cet équilibre, car pour ce spé-cialiste, l’Algérie s’inscrit délibérément dans un nouvel ordre mondial naissant et pense que la jeunesse est un élément clé de toute politique de développement. Celle-ci sera le futur vivier de votants, la future génération de cadres et chefs d’entreprises. Or toute po-litique de développement devra être pensée en conséquence. S’agissant de la nouvelle alliance de notre pays avec ses voisins, pour l’invité de la ra-dio, elle est un gage de stabilité régionale. «Il faut penser à la jeunesse qui sera la future voix votante, la future cadre et chefs d’entre-prises et penser les projets de développe-ment en fonction. L’Algérie doit continuer à affirmer son attachement au continent afri-cain et à l’Afrique du nord (alliance avec la Lybie, Mauritanie, Tunisie et pourquoi pas l’Egypte)», souligne-t-il. Pour lui, il va falloir renforcer ces zones car elles représentent une stabilité régionale et peut être penser à créer d’autres espaces économiques. Ces pays alliés représentent une alliance stratégique, et un marché important pour nos entreprises en matière d’export et permet de diffuser la vi-sion politique économique et diplomatique de l’Algérie. Dans un temps plus long, étant donné que cette alliance partage la même dénomination de sa monnaie, penser à l’adosser à un « Gold dinar », ce qui renforcerait les échanges com-merciaux de biens et de marchandises et de

services. Ce sera une monnaie unique qui permettrait de libérer les échanges et confir-mer la stabilité monétaire. D’avoir une monnaie unique pour libeller nos échanges et d’avoir une stabilité moné-taire, permettrait à l’Algérie et la Lybie, grands producteurs de gaz et de pétrole, de vendre leurs énergies avec cette monnaie unique. L’Algérie a un taux d’endettement quasi nul, ce qui lui permet d’avoir les coudées franches pour entreprendre sa politique volontariste d’un monde basé sur l’équilibre et les échanges gagnant/gagnants, indique-t-il. Et de réaffirmer que les pouvoirs publics sont aux cotés des entreprises, pour peu que celles-ci (les entreprises) n’aient pas peur de l’international, et qu’elles soient plus entre-prenantes, et moins timorées, donnant l’exemple du transport maritime qui a été di-visé par deux, juste pour leur permettre d’ex-porter. Dans ce contexte, celui-ci estime que le discours politique et économique va dans le bon sens, puisqu’on n’oppose plus le Privé au Public. Le PPP (Partenariats public/privé) est une al-ternative au développement économique, et M Sini exhorte nos entreprises à être offen-sive. Des marchés s’ouvrent à elles. Pour cet expert, il nous faut aller vers les pays forte-ment technologiques pour sceller des parte-nariats. Pour lui, le continent Africain à l’orée 2050, sera l’Asie des années 2000.

13E CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ARCHITECTES

Safia Mokrani remporte le Premier prix

Le Premier prix de la 13 édi-tion du Concours national des jeunes architectes, or-ganisé par le magazine spécia-lisé "Vie de Villes" et accompa-gné par le Groupe industriel des ciments d’Algérie (GICA), a été attribué à la jeune archi-tecte Safia Mokrani de Tizi Ou-zou.

La cérémonie de remise de ce prix s’est déroulée à la salle Ali-Maâchi du Palais des exposi-tions (Pins maritimes) de la Sa-fex, en marge de la 26ème édi-tion du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux pu-blics (Batimatec), qui se tient du 5 au 9 mai.

La jeune architecte a remporté ce prix parmi huit projets fina-listes qui étaient en lice pour ce concours national dont la thématique portait sur «Repenser les espaces communs dans les cités d’habitat». Le deuxième prix de cette compé-tition a été attribué au jeune archi-tecte Youcef Fares Belhadid d’Alger, tandis que le troisième prix a été remis à Nadir Mad-joudj de Boumerdès.

Ces trois lauréats ont reçu des chèques de 400.000 DA pour le premier et une «Charrette d’Or», de 200.000 DA et une médaille d’argent pour le deuxième, et 100.000 DA et une médaille de bronze pour le troi-sième.

Cette compétition, accompa-gnée et sponsorisée par le Groupe industriel des ciments d’Algérie (GICA) et les entre-prises algériennes Aymen Pro-motion, Sika Algérie et la so-ciété "Algal +", a permis aux ar-chitectes participants de pro-poser des solutions innovantes et durables pour transformer des espaces extérieurs et des terrasses d’immeubles dans la grande cité urbaine Ali Mandjeli de la wilaya de Constantine.

R E.

12E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-TURQUE

Mohamed Arkab aujourd’hui à Ankara

La 12ème session de la commis-sion mixte intergouvernemen-tale algéro-turque de coopéra-tion économique, scientifique et technique, se tiendra, aujourd’hui, dans la capitale de la République de Turquie, Ankara. C’est le ministre de l’Energie et des Mines, Mohamed Arkab, qui va co-présider cette session avec Mme Ma-hinur Ozdemir Goktas, Ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Turquie.

Selon un communiqué du ministère de l’Energie, cette session s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l’accord de coopération écono-mique, scientifique et technique si-gné entre l’Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983. Elle permettra aux deux pays de faire le bilan de cette coopération de-puis la dernière réunion de la ses-sion qui s’est tenue à Alger les 8 et 9 novembre 2021, ainsi que d’étudier les moyens de renforcer cette coo-

pération dans tous les domaines d’intérêt commun. Des réunions techniques entre les experts des deux pays ont précédé cette session à Ankara les 6 et 7 mai 2024, indique la même source. Les travaux de ce comité se dérou-lent dans un contexte marqué par une dynamique remarquable à tous les niveaux, favorisée par le traité d’amitié et de coopération signé en-tre les deux pays en mai 2006, suite aux visites de haut niveau, mutuelle-

ment effectuées entre les deux par-ties, notamment la visite du prési-dent de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Turquie, et la visite du président de la République turque, Recep Tayyip Erdoğan, en Algérie, visant à renforcer les réalisations et approfondir les liens bilatéraux dans divers domaines à travers un parte-nariat véritable et diversifié, selon une approche gagnant-gagnant.

S R.

LORS D’UNE RENCONTRE ORGANISÉE À GHARDAÏA

La réforme de la comptabilité publique en débat

La promotion de la réforme de la comptabilité publique et de la gestion financière conformément à la loi n 23-07 du 21 juin 2023 ont été au centre du débat lors d’une journée d’étude régionale de vulgarisation de la réforme de la comp-tabilité publique organisée, lundi, à Ghar-daïa. A l’ouverture de ce rendez-vous régio-nal consacré à la réforme de la comptabilité publique à la lumière de la loi n 23-07 rela-tive aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, M. Rachid Mokas, inspecteur général des services de comp-tabilité à la direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations finan-cières de l’Etat (DGTGCOFE) au ministère

des Finances, a affirmé que cette journée d’étude "vise à expliquer les dispositions de la dite loi qui consacre une nouvelle ap-proche de transparence pour le contrôle et la gestion des finances publiques". Elle a pour objectif également d’éliminer les am-biguïtés et d’instaurer la "nouvelle ap-proche" relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière basée sur la transparence dans la gestion et un meil-leur suivi des finances publiques, a-t-il dé-claré. Selon le même responsable, la loi 23-07 consacre plus de transparence dans le contrôle de la mobilisation et de l’utilisa-tion des fonds publics, soulignant qu’elle permet de remédier aux lacunes du système

de comptabilité, outil moderne de la ges-tion des finances publiques et porter une lecture claire des comptes de l’Etat dans la transparence. Et de rappeler que le système de la comptabilité publique s’articule sur trois types de comptabilité : la comptabilité budgétaire, comptabilité générale et comp-tabilité analytique qui permettent de maî-triser les données financières réelles avec plus de transparence. Devant les repré-sentants et cadres du secteur des finances des wilayas de Ghardaia, Ouargla, Laghouat , Illizi et Tamanrasset, en présence du wali de Ghardaia, des commissaires au compte, comptables agréés des universitaires, les membres du panel d’experts du ministère

des Finances ont appelé l’ensemble des par-ticipants à débattre dans la clarté et soule-ver les ambiguïtés dans l’application sur le terrain des dispositions de cette réforme de la comptabilité publique. De nombreuses questions portant sur la mise en œuvre dans la pratique des dispositions de la Loi de Finance 2024, la réforme des finances publiques (Objectifs, défis et enjeux), le plan comptable de l’Etat, ont été débattues durant cette journée d’étude organisée par la DGTGCOFE qui prévoit aussi une ren-contre similaire à Ghardaia en juin pro-chain pour les cinq wilayas du Sud In Guezzam, In Salah, Touggourt, El Meniaâ et Ouled Djellal, a-t-on conclu.

R E.

UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF D'ORAN

Vastes opérations de réhabilitation des bâtiments

L'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) « Mohammed Boudiaf » bénéficiera, prochainement, de vastes opérations de réhabilitation touchant l'ensemble de son bâti et espaces verts, grâce au classement de ses bâtiments par le ministère de la Culture et des Arts au patrimoine national protégé, a indiqué le porte-parole de cet établissement de l'enseignement supérieur, Mamar Boudia. Grâce à ce classement, l'USTO bénéficiera d'un « important » soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour entamer les travaux de réhabilitation et la restauration de tous les bâtiments de l'université, a-t-il déclaré à l'APS. « Tous les bâtiments de l'université seront réhabilités, notamment les amphithéâtres, les salles de cours, les bâtiments administratifs, les terrains de jeux, les salles de sport et les espaces verts, grâce au classement de tous les bâtiments de l'université comme patrimoine national protégé », a indiqué Mamar Boudia. Ce classement a débuté en 2022, après le dépôt d'un dossier administratif élaboré par l'université pour étudier la possibilité de classer cet établissement universitaire au patrimoine national protégé, compte tenu de son caractère architectural moderne plutôt unique en son genre. Dans ce cadre, un comité intersectoriel a été créé, constitué de représentants de plusieurs instances, à sa tête le ministère de la Culture et des Arts afin d'examiner le dossier. Le dossier technique élaboré par l'université a été accepté et validé par des cadres spécialisés, car répondant aux 11 critères fixés par le ministère de la Culture et des Arts pour le classer comme patrimoine culturel. L'opération de réhabilitation, qui requiert une attention particulière, sera supervisée par des personnes qualifiées dans le domaine de la préservation des bâtiments patrimoniaux et d'autres spécialistes pour la réhabilitation d'autres installations, selon la même source.

KHENCHELA

Les projets du programme complémentaire de développement contribueront au décollage économique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a affirmé lundi à Khenchela que les projets du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de cette wilaya "contribueront à en assurer le décollage économique".

Dans une déclaration à la presse au siège de cette wilaya, le ministre a affirmé que la plupart des projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela ont été achevés et mis en service et ceux qui restent touchent à leur fin de sorte à contribuer, a-t-il considéré, à opérer le décollage économique de cette wilaya". Le ministre a indiqué que les travaux du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Khenchela- Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi) dont la réalisation mobilise une enveloppe financière de 51 milliards DA sont terminés et sa mise en service sera effectuée "prochainement". M. Merad a souligné en outre que sa visite à Khenchela qui est la seconde en une année lui a permis de faire le point sur la mise en œuvre des instructions qu'il avait données l'été passé et de constater un rattrapage du retard mis dans la réalisation de certains projets et

l'accélération de la réalisation de certains autres permettant leur mise en service. Le ministre a ajouté avoir donné des directives pour hâter les travaux des projets de doublement de route inscrits au titre du même programme et les mettre en service avec la modernisation des différents chemins de wilaya et chemins communaux pour contribuer au désenclavement et permettre aux citoyens de se déplacer avec aisance de et vers Khenchela et d'attirer les investisseurs vers cette wilaya qui souffrait par le passé d'un déficit de développement. Le ministre a salué les réalisations faites par l'entreprise "Cosider Agrico" dans le Sahara du Nememcha à l'extrême Sud de la wilaya permettant l'engagement d'un véritable développement dans le secteur de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire dans les filières des cultures stratégiques et l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Le ministre a rappelé que le président de

la République qui suit de près la concrétisation de ce programme de développement avait décidé un programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela et certaines autres wilayas souffrant de déficit en développement en vue de réduire les immenses déséquilibres avec les autres wilayas et d'améliorer les conditions de vie de la population de la wilaya et en satisfaire les besoins. Le ministre clôturera sa visite dans la wilaya par une rencontre avec les acteurs de la société civile au siège de la wilaya pour écouter les préoccupations de ses citoyens dans les divers domaines. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a entamé lundi matin une visite de travail dans la wilaya de Khenchela durant laquelle il a inspecté plusieurs projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République au profit de la wilaya.

MASCARA

Une production de plus de 750 000 quintaux d'agrumes

La wilaya de Mascara a réalisé une production estimée à 750.518 quintaux de différentes variétés d'agrumes, durant la campagne de récolte de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, du directeur des services agricoles. Mohamed Amine Djebiri a déclaré à l'APS que « le bilan de cette campagne de récolte d'agrumes, qui a pris fin, récemment, fait état d'une production de 750.518 quintaux sur une superficie globale utile estimée à 5.419 ha, avec un rendement de près de 140 qx à l'hectare ». La production de cette récolte a

connu « une augmentation record », par rapport à la saison agricole écoulée, durant laquelle la wilaya a réalisé une production de plus de 455.000 quintaux. Cette hausse de la production est due à l'apport d'une quantité « considérable » de l'eau du barrage de la commune de Bouhanifia, utilisée pour l'irrigation des vergers, l'été dernier, par les agriculteurs de la plaine de « Habra », ce qui a conduit à une augmentation du rendement à l'hectare. Selon le même responsable, la production d'agrumes de cette saison est constituée des variétés

« Thomson », de la « clémentine » et de « la mandarine ». L'extension des superficies cultivées des arbres agrumicoles, durant la saison agricole en cours, a été possible grâce au concours de la chambre de l'agriculture de la wilaya, en coordination avec la direction du secteur, qui a organisé, dès le début de l'année en cours, des sorties de sensibilisation au profit des propriétaires d'exploitations agricoles se trouvant sur le périmètre irrigué de la plaine de « Habra », ainsi qu'au niveau des communes de Hassine, El Guetna et Ghriss, selon

le président de la Chambre de l'agriculture, Mohamed Zougaret. Durant ces sorties, il a été procédé à la présentation des programmes de l'Etat expliquant la promotion et le développement de cette activité agricole, dont certains agriculteurs ont bénéficié de plants d'agrumes et des facilitations en matière d'irrigation agricole. A signaler que l'agrumiculture se répand de plus en plus, notamment sur la plaine de « Habra », qui couvre les communes de Mohammadia, Mactaa Douz, Bouhenni et Sidi Abdelmoumene.

MILA

Une mission d'information du conseil de la nation inspecte des monuments touristiques et culturels

Une mission d'information provisoire de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation a entamé dimanche à Mila une visite d'inspection de plusieurs monuments touristiques, culturels et infrastructures sportives. Selon le président de la mission, Mahfoud Bousbaâ, les membres de la mission ont été chargés par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, de visiter cette wilaya et s'enquérir des

secteurs de la culture, de l'information, du tourisme et de la jeunesse et des sports par une série de visites de terrain des sites et structures de plusieurs communes. La mission s'enquerra pendant sa visite des efforts consentis par l'Etat et de la situation des équipements et projets d'investissement et écouter les préoccupations émises par les différents secteurs pour les élever au président du Conseil de la nation, selon la même source. Au début de sa tournée, la mission a

inspecté en compagnie des directeurs des secteurs concernés le site naturel du lac Ghedir Oum Lechenach dans la forêt d'Essatah dans la commune de Tassadane Haddada et le complexe thermal Ouled Achour dans la commune d'El Ayadi Barbès. Dans la commune de Ferdjioa, les membres de la mission ont suivi un exposé sur le projet de réhabilitation du monument culturel et historique du palais de l'Agha qui attend la levée de son gel. Ils y ont également inspecté la pis-

cine semi-olympique avant de se rendre vers la commune d'Ahmed Rachedi pour visiter le projet d'aménagement de "la forêt récréative Tamedia" dont les travaux devraient être terminés "avant la fin du premier semestre de l'année en cours". La mission devra également visiter, notamment la mosquée Abou Mouhajir Dinar en cours de restauration dans le vieux Mila, le barrage de Béni Haroun (1 milliard m3) et autres structures touristiques et de la jeunesse dans les communes de Hamala et Grarem Gouga.

DESTRUCTION DU CLIMAT

Comment les grandes banques le financent et en tirent profit

Dans le cadre des efforts déployés par le mouvement climatique pour mettre un terme au financement de l'industrie des combustibles fossiles, aucun acteur n'est apparu aussi coupable que les grandes banques. Depuis près de dix ans, les organisations stigmatisent les banques qui soutiennent les industries du pétrole, du gaz et du charbon et les considèrent comme les principaux moteurs du chaos climatique.

1^{ère} partie

Par DEREK SEIDMAN (*)

Il y a une raison simple pour laquelle elles font l'objet d'une telle attention : les banques profitent du fait que qu'elles fournissent une bouée de sauvetage financière vitale à l'industrie des combustibles fossiles, lui permettant de rester en activité et même de se développer alors même que celle-ci déverse sa pollution au carbone dans l'atmosphère et des produits chimiques dangereux sur les populations locales. Plus précisément, les banques procurent aux entreprises de combustibles fossiles les liquidités, la solvabilité, le financement et les conseils nécessaires à la poursuite et au développement de leurs activités. Les banques prêtent directement d'énormes sommes d'argent aux entreprises de combustibles fossiles par le biais de prêts à terme et de facilités de crédit que ces entreprises peuvent utiliser pour couvrir leurs coûts industriels, qu'il s'agisse de construire un nouvel oléoduc ou de développer un nouveau champ pétrolifère. Elles fournissent également les services d'intermédiaires indispensable, tels que la souscription des nouvelles émissions d'actions et de titres obligataires. Les banques engrangent également des millions en facilitant les fusions et les acquisitions dans le secteur des combustibles fossiles. En plus d'être des acteurs clés dans la perpétuation au quotidien du capitalisme fossile mondial, les banques sont des acteurs extrêmement puissants au sein de la chaîne de commandement des grandes entreprises, dont elles constituent le cœur financier. Elles sont dirigées par des cadres influents et grassement rémunérés, des conseils d'administration étroitement liés à des réseaux d'influence plus vastes, et des armées de lobbyistes bien implantés. On trouve quasiment partout l'emprise des banques : depuis nos comptes d'épargne personnels jusqu'aux noms des stades, en passant par le sponsoring des événements sportifs et culturels locaux et les conseils d'administration des fondations de la police. Les plus grandes banques entretiennent une relation étroite et chaleureuse avec le gouvernement fédéral, grâce à un pantouflage permanent entre le secteur industriel et les agences de régulation. C'est surtout en temps de crise que les banques et leurs dirigeants deviennent virtuellement les conseillers des plus hauts dirigeants américains. S'il est vrai que pousser les banques à cesser de financer la destruction du climat reste un défi de taille, il n'en reste

pas moins qu'elles tout de même par certains aspects vulnérables. De nombreuses banques sont en contact avec leurs consommateurs, comptant des dizaines de millions de clients ordinaires qui se soucient du sort de la planète et de ses habitants. Elles sont soumises à la surveillance et à la réglementation des gouvernements, notamment en ce qui concerne le climat, et cette surveillance peut être renforcée par la pression des militants et par de nouveaux changements de politique. Elles ont des dirigeants et des administrateurs dont le profil est public et qui se soucient de leur réputation. Tous ces éléments offrent aux organisations des points d'appui pour leurs campagnes, alors qu'elles continuent de chercher à creuser le fossé entre les banques et l'industrie des combustibles fossiles.

Comment les banques financent-elles le chaos climatique et en tirent-elles profit ?

Les moyens utilisés par les banques pour soutenir l'industrie des combustibles fossiles et en tirer profit sont très concrets et, bien que complexes dans leurs détails, ils sont faciles à comprendre dans leur essence fondamentale. On peut notamment nommer les moyens suivants : La souscription d'obligations : les banques aident les compagnies pétrolières, gazières et minières à lever d'énormes sommes d'argent en souscrivant à leurs obligations d'entreprise (également appelées « titres »). Les obligations et les titres sont des formes de dette que les entreprises peuvent émettre à l'intention des acheteurs afin de lever des fonds pour financer leurs activités. Par exemple, en 2020, un consortium de 23 banques dirigé par Bank of America, Citi et JPMorgan a accepté de faciliter l'émission d'obligations d'entreprises pour ExxonMobil à hauteur de 9,5 milliards de dollars. Dans le cadre de cet accord, les banques ont accepté d'acheter puis de vendre par tranches distinctes du montant total de 9,5 milliards de dollars. Exxon a déclaré qu'elle utiliserait le produit pour « les besoins généraux de l'entreprise, y compris, mais sans s'y limiter, le refinancement d'une partie de nos émissions de papier commercial existants, le financement des fonds de roulement, les acquisitions, les dépenses d'investissement et autres opportunités commerciales ». De leur côté, les banques tirent des millions de profit de tout cela grâce aux commissions qu'elles prélèvent. Les facilités de crédit et les prêts à échéance : l'un des principaux moyens utilisés par les banques pour soutenir les activités liées aux combustibles fos-

siles consiste à accorder des facilités de crédit, ce qui revient à dire que les banques mettent une certaine somme d'argent à la disposition des compagnies pétrolières, gazières et minières qu'elles peuvent utiliser et emprunter si elles le souhaitent. Les entreprises peuvent alors utiliser ces fonds pour leurs opérations, leur expansion et autres coûts. Par exemple, dix-huit banques chapeautées par Bank of America et JPMorgan Chase ont accordé une facilité de crédit de 3,25 milliards de dollars à Atlantic Coast Pipeline LLC, qui supervisait la construction de qui fut le désormais abandonné Atlantic Coast Pipeline (les autres banques engagées dans la facilité de crédit étaient la Banque de Nouvelle-Écosse, Barclays, BB&T, CoBank, Credit Suisse, Deutsche Bank, KeyBank, Mizuho, MUFG, Banque nationale du Canada, PNC Bank, Banque royale du Canada, Sumitomo Mitsui, Suntrust, TD et Wells Fargo). Lynn Good, PDG de Duke Energy, qui détient 47 % de l'oléoduc, a déclaré que les facilités de crédit serviraient à « financer environ la moitié des coûts de construction de l'oléoduc » et que « le projet avait emprunté 570 millions de dollars de facilités de crédit pour couvrir les coûts engendrés à ce jour ». Les entreprises de combustibles fossiles peuvent également contracter des « prêts à terme » auprès des banques, ceux-ci, à la différence des facilités de crédit, prévoient des montants de prêt et des dates de remboursement plus spécifiques. Voici, par exemple, un document dans lequel le géant du raffinage Phillips 66 fait référence à un prêt à terme de 450 millions de dollars qu'il a contracté. Les banques tirent profit de tous ces prêts, principalement grâce aux intérêts versés lors de leur remboursement. Le conseil en matière de fusions et d'acquisitions : Les entreprises du secteur fossile se rachètent parfois les unes les autres et fusionnent, et elles ont besoin des banques pour les conseiller, guider les transactions financières et fournir des prêts-relais pour faciliter les opérations. Par exemple, l'une des plus grandes fusions pétrolières de ces dernières décennies a été l'acquisition d'Anadarko par Occidental. Le Financial Times a rapporté que Bank of America et Citi conseillaient Occidental quant à la fusion et qu'elles pourraient engranger 170 millions de dollars d'honoraires à partager avec l'équipe des conseils d'Anadarko. Les banques pourraient par ailleurs gagner plus de 100 millions de dollars supplémentaires en finançant la transaction. Grâce à des mécanismes et des relations de ce type, les banques jouent un rôle indispensable dans le fonctionnement

et l'expansion de l'industrie fossile qui est à l'origine de la catastrophe climatique.

Quelles sont les banques qui financent le chaos climatique ?

Chaque année, un groupe d'organisations de défense du climat publie un rapport sur le financement des énergies fossiles qui expose les principales banques finançant le chaos climatique. Le rapport 2023 se penche sur les 60 principales banques mondiales en termes d'actifs et les classe en fonction de leur financement des industries fossiles par le biais de prêts et de souscriptions. Le rapport révèle que, pour la seule année 2022, ces banques ont fourni 673 milliards de dollars aux entreprises de ce secteur. De 2016 – l'année de l'Accord de Paris – à 2022, le financement stupéfiant des 60 principales banques à ces entreprises s'est monté à 5 500 milliards de dollars. Les quatre principaux bailleurs de fonds pour les énergies fossiles entre 2016 et 2022 sont tous des banques américaines de premier plan : JPMorgan Chase, Citi, Wells Fargo et Bank of America. Ensemble, au cours de cette période, ces quatre banques ont financé l'industrie à hauteur de 1 366 milliards de dollars, soit un quart de l'ensemble des financements accordés à l'industrie du secteur fossile par les 60 plus grandes banques. Il convient d'ajouter que ces quatre banques sont également les quatre principaux détenteurs de dépôts domestiques aux États-Unis, ce qui veut dire qu'elles financent les énergies fossiles avec les dépôts en espèces des travailleurs ordinaires qui soutiennent en grande majorité les actions visant à atténuer le changement climatique. Le rapport détaille également les financements dans des domaines spécifiques. JPMorgan et Citi sont de loin les principaux bailleurs de fonds des 100 principales sociétés pétrolières, gazières et minières qui ont développé le secteur fossile entre 2016 et 2022. La banque TD, basée dans le New Jersey, est le principal bailleur de fonds des 27 principales sociétés d'exploitation des sables bitumineux et des six principales sociétés responsables de leur transport en 2022. JPMorgan est le principal bailleur de fonds des 30 premières sociétés de production de l'Arctique pour la période allant de 2016 à 2022 (Citi est n° 3 et Bank of America n° 7). (*) Écrivain, chercheur et historien, il vit à Buffalo, dans l'État de New York. Il contribue régulièrement à Truthout et à LittleSis. Source : Truthout, Derek Seidman, Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

Signature d'un partenariat stratégique entre FAMCO KSA et Ashok Leyland

FAMCO Arabie saoudite a conclu un partenariat stratégique avec Ashok Leyland, un géant mondial et quatrième plus grand fabricant d'autobus au monde. Cette collaboration marque une étape importante dans la feuille de route de FAMCO pour une expansion commerciale rapide dans la région.

Le transport et la logistique sont un objectif majeur des programmes de la Vision 2030 du Royaume et un facteur vital pour les secteurs économiques vers un développement durable.

Fondée en 2011, Al-Futtaim Auto & Machinery (FAMCO) KSA est l'un des principaux fournisseurs de produits et de services au Royaume d'Arabie saoudite, spécialisé dans les secteurs de la construction et de l'énergie. En tant que distributeur exclusif de poids lourds de l'industrie tels que Volvo, Everdigm, CompAir, AGG et SDLG, FAMCO KSA offre des solutions de premier ordre à ses clients.

Stimulée par la Vision 2030, l'Arabie saoudite progresse rapidement vers une transformation et une croissance économique sans précédent. Les analystes du secteur s'attendent à ce que le marché des véhicules utilitaires du pays double presque, passant de 16,76 milliards de dollars US en 2022 à 30,93 milliards de dollars US en 2030.

La taille du marché de la logistique en chaîne en Arabie saoudite est estimée à 1,51 milliard USD en 2024 et devrait atteindre 2,60 milliards USD d'ici 2029, avec une croissance de 11,39 % au cours de la période de prévision (2024-2029).

La stratégie prévoit le développement des infrastructures, le lancement d'un grand nombre de plates-formes et de zones logistiques dans le Royaume, la mise en œuvre de modèles et de systèmes d'exploitation avancés, et l'établissement et l'amélioration de partenariats efficaces entre les secteurs public et privé.

Récemment, Al-Futtaim Auto & Machinery (FAMCO) KSA s'est développé dans l'industrie du transport grâce à un partenariat stratégique avec Ashok Leyland à Riyad. L'engagement de FAMCO KSA en faveur de la qualité et de l'innovation l'incite à introduire une nouvelle gamme de solutions, y compris des camions et des autobus.

Ashok Leyland est une marque établie et redoutable qui détient une part de marché importante dans le segment des bus et des camions. Le constructeur est présent dans plus de 50 pays et propose une large gamme de véhicules commerciaux, notamment des camions, des autobus et des véhicules spéciaux, destinés à des secteurs économiques essentiels tels que la logistique, la construction et les transports publics.

Par ailleurs, le plan comprend des objectifs environnementaux, notamment une durabilité accrue, une réduction de la consommation du carburant de 25 % et la fourniture de solutions intelligentes aux défis du transport grâce à l'adoption de technologies mondiales innovantes de pointe. Dans le paysage dynamique de l'Arabie saoudite, FAMCO KSA et Ashok Leyland sont deux entités bien placées pour devenir des acteurs à part entière.

ARABIE SAOUDITE-CANADA

Promouvoir des partenariats d'échanges efficients

Le ministère saoudien de l'Éducation, Yousef Al-Benyan, et l'ambassade du Canada accréditée en Arabie saoudite organisent un Forum de partenariat dédié exclusivement au domaine de l'éducation entre le Royaume et le Canada.

Le forum réunit les principaux établissements d'enseignement du Canada et du Royaume afin d'explorer des collaborations institutionnelles, y compris des programmes d'études conjoints, des initiatives de recherche collaborative, l'élaboration de programmes d'études, des échanges d'étudiants et de professeurs, ainsi que des partenariats en matière de formation technique et professionnelle.

Lors de son allocution, le ministre saoudien de l'éducation, Youssef Al-Benyan, a essentiellement mis l'accent sur les priorités de l'Arabie saoudite dans le secteur éducatif à savoir la mise en place de partenariats efficients et productifs qui répondent aux be-

soins d'une économie en constante évolution et investir massivement dans la recherche appliquée qui peut être transformée en moyens, en produits, en objets réels et tangibles qui aident à faire progresser l'économie. Il a aussi affirmé que les universités doivent jouer un rôle primordial dans le développement de la communauté afin qu'elle atteigne un niveau supérieur.

L'ambassadeur du Canada, Jean-Philippe Linteau a aussi soutenu et affirmé les propos du ministre de l'éducation en affirmant que l'Arabie saoudite et le Canada reconnaissent le pouvoir de l'éducation, et le développement du capital humain et l'importance de l'innovation dans le secteur éducatif et que

c'est ce dont ont besoin les deux pays pour un avenir prospère.

L'ambassadeur du Canada en Arabie saoudite, Mr. Jean Philippe Linteau a déclaré au micro d'Arab News en français : « Le Canada a une grande a une grande expérience dans les partenariats académiques avec l'Arabie saoudite et plus particulièrement dans le domaine de la médecine. Ce que nous souhaitons en organisant ce forum, c'est d'établir de nouvelles formes de partenariat qui répondent concrètement aux ambitions du secteur académique en Arabie saoudite et le Canada est le partenaire idéal pour soutenir le Royaume dans la réalisation de ces objectifs. »

DÉVELOPPEMENT EN TUNISIE

Les chemins du salut passent par la croissance verte

Au cours de la dernière décennie, le secteur énergétique tunisien a été confronté à des défis importants, entraînant une dépendance croissante vis-à-vis des importations de pétrole et de gaz et un creusement du déficit financier de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Steg). L'été dernier, un moment critique a été atteint avec l'apparition d'importantes coupures d'électricité, la Steg n'ayant ni les moyens techniques ni les ressources financières pour répondre pleinement à la demande croissante en période de pointe.

L'absence de production nationale de pétrole et de gaz peut néanmoins être transformée en opportunité si le pays tire pleinement parti de ses ressources en énergies renouvelables et de sa situation stratégique entre l'Afrique du Nord et l'Europe pour devenir une plaque tournante pour les énergies vertes, les investissements industriels et le commerce. La Banque mondiale apporte un soutien technique et financier

au gouvernement tunisien pour faire de cette vision une réalité.

La demande croissante d'énergie et la baisse de la production nationale de pétrole et de gaz ont entraîné une augmentation de la dépendance à l'égard des importations d'énergie, qui est passée de 5 % de la consommation en 2010 à 50% en 2022, selon les données du gouvernement et de la Steg. Pour la Société nationale d'électricité et de gaz, cela s'est traduit par une dépendance croissante à l'égard des importations de gaz naturel en provenance de l'Algérie. De plus, le prix d'importation du gaz naturel a augmenté de manière significative depuis 2021 et la Steg a dû investir dans des réseaux de production, de transport et de distribution en raison de la demande croissante.

En conséquence, la santé financière de la Steg s'est détériorée en l'absence de tarifs reflétant les coûts et de subventions insuffisantes. Le problème est aggravé par l'absence de disci-

pline de paiement de la part des clients du secteur public et par l'augmentation des vols d'électricité.

Alors, comment le pays peut-il transformer l'absence de ressources pétrolières et gazières nationales en une opportunité ? La principale réponse réside dans les abondantes ressources en énergie solaire et éolienne de la Tunisie, avec un potentiel de production estimé à 320 gigawatts (GW) par rapport à la demande de pointe actuelle d'environ 5 GW. Le gouvernement vise à augmenter la part des énergies renouvelables d'environ 8 % en 2022 à 35 % de la capacité de production d'électricité d'ici 2030. La bonne nouvelle est qu'il n'a pas besoin d'utiliser ses ressources financières limitées pour investir dans des centrales solaires ou éoliennes. Le secteur privé est prêt à se charger de cette tâche et à vendre l'électricité à la Steg, qui bénéficiera d'une énergie plus propre et plus rentable que la production actuelle à base de gaz.

BANQUE MONDIALE

La directrice des opérations de la BM entame une tournée au Liban

La directrice générale des opérations de la Banque mondiale, Anna Bjerde, est arrivée au Liban lundi « pour une visite de deux jours afin de discuter avec les parties prenantes des derniers développements socio-économiques dans le pays et réaffirmer le soutien ferme de la Banque mondiale au Liban en ces temps difficiles », selon un communiqué de l'organisation. Elle est accompagnée d'Ousmane Dione, le nouveau vice-président pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui a pris la succession de Farid Belhadj, parti à la retraite en mars, et de Carl Skau, directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM). Les deux cadres de la BM doivent rencontrer plusieurs responsables libanais, dont le président du Parlement Nabih Berry. Dans un message posté sur le réseau X (ex-Twitter) le 4 mai, Anna Bjerde avait indiqué avoir « échangé avec le Premier ministre sortant Nagib Mikati » sur les sujets au centre de sa visite au Liban,

le haut responsable libanais ne devant en principe pas être au Liban au moment de la visite de la délégation de la BM. Des réunions avec le vice-président du Conseil des ministres, Saadé Chami, sont également au programme. Cette dernière a notamment prévu d'aborder « la mise en œuvre de réformes urgentes, le soutien envisagé par la Banque mondiale au cours des prochaines années, notamment pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau, le développement des énergies renouvelables à faible coût et la numérisation des services publics ».

Un volet de la visite sera plus spécifiquement consacré à l'évaluation du filet de sécurité sociale d'urgence au Liban (aussi appelé ESSN ou programme Aman), un programme financé par la Banque mondiale et au DAEM, le « premier registre social national entièrement numérisé ». La BM a débloqué trois enveloppes pour financer le programme ESSN lancé en plein milieu de la crise : 246 millions en janvier 2021, une rallonge de 4 millions

de dollars accordée en mai 2022 et 300 millions de dollars en mai 2023. Les députés ont adopté la loi mettant en œuvre ce dernier prêt en décembre dernier, mais l'exécution du programme a été temporairement perturbée par un différend entre la Banque mondiale et les autorités sur les modalités mises en place par le gouvernement libanais. Précédemment vice-présidente pour l'Europe-Asie centrale, Anna Bjerde est directrice générale de la Banque mondiale chargée des opérations depuis le 3 avril 2023. Hasard du calendrier, sa visite intervient quelques jours après la visite de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui avait annoncé jeudi à Beyrouth une aide d'un milliard d'euros pour soutenir la « stabilité socio-économique » du Liban. Cette annonce a été interprétée par de nombreuses voix dans le pays comme une tentative détournée d'encourager les autorités locales à maintenir les réfugiés syriens sur le territoire libanais.

SÉNÉGAL

Le FMI abaisse ses prévisions de croissance pour 2024, à 7,1%

L'institution financière multilatérale souligne que la croissance de l'activité économique au premier trimestre 2024 a été plus faible que prévu, du fait des incertitudes politiques liées à l'élection présidentielle de mars dernier.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le vendredi 3 mai 2024, avoir abaissé ses prévisions de croissance économique pour le Sénégal en 2024 à 7,1%, en raison de l'incertitude liée à la présidentielle tenue en mars dernier et d'un retard dans la production de gaz. La précédente estimation est de 8,3 %
« La croissance économique pour 2024 est maintenant projetée à 7,1 % contre 8,3 % auparavant, reflétant une activité économique impactée au premier trimestre par le contexte électoral et un démarrage retardé de la production de gaz jusqu'en décembre 2024 », a souligné l'institution dans son communiqué rendu public, à l'issue d'une mission d'experts qui a séjourné à Dakar du 25

avril au 3 mai 2024.
Le FMI a également indiqué que la croissance de l'activité économique au premier trimestre 2024 a été plus faible que prévu, du fait des incertitudes politiques liées à l'élection présidentielle.
« Les indicateurs de conjoncture montrent que la croissance de l'activité économique a été modérée, les entreprises ayant reporté leurs investissements et les consommateurs réduit leurs dépenses (...). L'exécution du budget a été marquée par une moins-value au niveau des recettes et un dépassement du coût des subventions à l'énergie par rapport à l'enveloppe budgétaire initiale », a-t-il indiqué.
Le président Bassirou Diomaye Faye a succédé début avril au président Macky-Sall (2012-2024) après sa victoire au pre-

mier tour face au candidat du pouvoir, l'ex-Premier ministre Amadou Bâ. Le scrutin s'est tenu après des tensions qui ont fait des dizaines de morts depuis 2021, selon des défenseurs des droits humains.
Par ailleurs, l'entrée en production des gisements de gaz offshore partagés avec la Mauritanie et développés par le britannique BP avec l'américain KosmosEnergy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), initialement prévue fin 2023, est attendue cette année.
Le FMI a aussi indiqué que la croissance de l'économie sénégalaise a dépassé les attentes en 2023 (4,6 %), reflétant une bonne campagne agricole et un secteur tertiaire solide.

GUINÉE

167 millions \$ du Fonds mondial pour booster la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose

Selon le Fonds mondial, la Guinée a réalisé des progrès « significatifs » dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, malgré des défis majeurs tels que des infrastructures de santé faibles et des épidémies récurrentes d'Ebola.
La Guinée bénéficiera d'une subvention de 167 millions de dollars du Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a-t-on appris de l'Agence guinéenne de presse (AGP), le vendredi 3 mai 2024. Cette subvention, qui couvre la période 2024-2026, vise à renforcer le système de santé guinéen et à réduire la mortalité

liée à ces maladies en corrélation avec la vision de la politique nationale de santé et du Plan national de développement sanitaire (PNDS), rapporte l'AGP.
« Il s'agira entre autres, pour le VIH de mettre 97% des patients en traitement antirétroviral et une suppression virale à 90% d'entre eux. Pour la tuberculose, d'augmenter le succès thérapeutique des cas à 92% et pour le paludisme, la prévention et la prise en charge des cas déjà recensés », a déclaré Oumar Diouhé Bah (phot), ministre guinéen de la Santé et de l'Hygiène publique. Selon le Fonds mondial, la Guinée a réalisé des progrès signi-

ficatifs dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, malgré des défis majeurs tels que des infrastructures de santé faibles et des épidémies récurrentes d'Ebola. Grâce à un engagement communautaire et à des programmes améliorés, l'incidence du VIH a diminué, la tuberculose est devenue moins menaçante et la prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans a également baissé.
Cette subvention intervient dans un contexte où les pays africains ont intensifié leurs efforts dans la lutte contre ces maladies, avec le soutien de partenaires internationaux. Se-

lon le dernier Rapport mondial sur la tuberculose de l'OMS pour 2023, environ 70 % des cas sont désormais diagnostiqués et traités dans la région. Outre la tuberculose, les campagnes de vaccination contre le paludisme rencontrent un succès croissant au Cameroun, au Burkina Faso, au Ghana et au Mali entre autres qui figurent sur la liste des pays les plus « durement » touchés par la maladie.
Au total, le Fonds mondial a mobilisé 544,21 millions de dollars en faveur de la Guinée, dont 478,20 millions de dollars ont été décaissés pour soutenir les efforts du pays dans la lutte contre ces maladies.

KENYA

Le sud-coréen Youngone projette un investissement de 40 millions \$ dans l'industrie textile

Au Kenya, l'industrie du textile et de l'habillement contribue à hauteur de 8 % à la création de valeur ajoutée au sein de l'industrie manufacturière. Avec un important potentiel de croissance, les autorités cherchent à attirer davantage d'investissements du secteur privé.
Au Kenya, le fabricant sud-coréen de vêtements et de chaussures Youngone Corporation a reçu l'approbation de l'Autorité des zones industrielles d'exportation (EPZA) pour installer une usine textile intégrée dans la zone franche industrielle d'exportation d'Ati River. C'est ce qu'a révélé Rebecca Miano, ministre du Commerce et de l'Industrialisation, le 5 mai. D'un coût initial évalué à 40 millions \$, l'usine sera équipée pour produire une large gamme de produits textiles, notamment des fibres synthétiques, des tricotés et d'autres vêtements. Selon les informations relayées par le quotidien local Capital Fm, ce projet, une fois achevé, devrait contribuer à la création de 2 500 emplois.
D'après les responsables de l'entreprise, l'usine est prévue pour entrer en production au cours du premier trimestre 2025. Globalement, cet investissement s'aligne sur la stratégie du gouvernement qui souhaite attirer davantage d'investissements privés pour stimuler l'industrie textile locale. Selon les données compilées par la plateforme TexPro, le Kenya était le premier importateur africain de vêtements d'occasion en 2021 avec des achats totalisant 218 millions \$. Fondée en 1974, Youngone Corporation possède et exploite également des sites de production de vêtements et de chaussures au Bangladesh, au Viêt Nam et au Salvador. L'entreprise emploie directement plus de 80 000 personnes à travers le monde.

CÔTE D'IVOIRE

Le canadien Montage Gold réaffirme sa volonté de faire du projet Koné la plus grande mine d'or du pays

La Côte d'Ivoire a produit 50 tonnes d'or en 2023. Pour accroître ce volume, l'un des projets sur lesquels compte l'État est la future mine Koné, détenue par Montage Gold. Les deux parties semblent décidées à coopérer pour concrétiser le potentiel de ce gisement.
Lors d'une rencontre avec le président ivoirien Alassane Ouattara en fin de semaine dernière, la société canadienne Montage Gold a indiqué qu'elle

détient sur son projet Koné, le plus grand gisement d'or de la Côte d'Ivoire. Selon les détails relayés par la présidence, une fois en exploitation, le projet et ses ressources de 5 millions d'onces devraient devenir la plus grande mine d'or du pays, et la troisième plus grande d'Afrique de l'Ouest.
Ces déclarations reprises par plusieurs médias internationaux interviennent quelques mois après la publication par

la compagnie cotée à la bourse TSXV d'une étude de faisabilité actualisée pour le projet. Dans cette étude lue par Agence Ecofin, les réserves probables du projet Koné étaient évaluées à 4,01 millions d'onces et la mine devrait produire 3,57 millions d'onces, sur une durée de vie de 16 ans.
Si ces chiffres sont légèrement inférieurs aux nouveaux chiffres relayés dans la presse, il faut souligner que la compagnie présentait déjà le projet

comme le plus important du secteur aurifère ivoirien. « Koné est désormais en mesure de devenir la plus grande mine d'or de Côte d'Ivoire, avec une production moyenne d'or prévue de 349 000 onces par an au cours des trois premières années d'exploitation [...] ». Sa construction constituera l'investissement le plus important dans un projet aurifère en Côte d'Ivoire à ce jour », avait notamment déclaré le DG de Montage, Rick Clark.

CAC 40

Pas de pont pour le CAC qui vient tester les 8 000 points

Cet article, en accès libre, est produit par l'équipe de recherche en analyse et stratégie boursière de BFM Bourse. Pour ne manquer aucune opportunité, consultez l'intégralité des analyses et découvrez nos portefeuilles en accédant à notre espace Privilèges.

Soutenue par Wall Street sur fond de reflux du 10 ans américains, et par de bonnes statistiques économiques européennes, le CAC est parvenu grappiller 0,49% lundi, pour venir échouer en clôture à un cheveu des 8 000 points symboliques. On notera bien qu'en dépit du caractère férié de mercredi et de jeudi, le marché parisien restera ouvert, et ce dans des conditions habituelles d'horaires et de cotation. On devra s'attendre à des volumes très timides sur l'ensemble de cette semaine, propice à un "pont" dont profiteront une large frange d'opérateurs.

Au chapitre statistique, bonne nouvelle sur le baromètre d'activité PMI Services, en données finales pour le mois d'avril, qui ressort à 53,3, au-dessus des premières estimations pour l'ensemble de la Zone Euro. Dr. Cyrus de la Rubia, Chef économiste à la Hamburg Commercial Bank, a apporté les précieux éclairages suivants: "La productivité constitue toutefois un défi important pour le secteur des services ainsi que pour la BCE. Depuis le début de l'année 2021, les prestataires de services de la zone euro n'ont cessé de recruter, même lors des phases de ralentissement économique observées en 2022 et 2023, tendance suggérant une rotation de personnel importante obligeant les entreprises à embaucher plusieurs individus pour un même poste afin de maintenir le même niveau d'activité, et indiquant donc une baisse de productivité."

"Parallèlement, l'indice PMI des prix payés (qui comprennent en grande partie les frais salariaux) a mis en évidence une forte progression des coûts au cours des douze derniers mois, après un net redressement déjà observé en 2022. Ces fortes tensions inflationnistes devraient amener la Banque centrale européenne à faire preuve de modération en ce qui concerne l'ampleur d'une éventuelle baisse des taux d'intérêt attendue dans les prochains mois."

Les investisseurs ont également pris connaissance de l'indice Sentix de confiance des investisseurs en Zone Euro, en hausse sensible à -3,6, au-dessus des attentes. "Si une première baisse des taux [européens] en juin semble donc se

concrétiser, la suite du calendrier d'assouplissement monétaire reste cependant incertaine à ce stade", prévient Romane Ballin (Auris Gestion). "Le récent rebond de l'activité en Europe (PIB en hausse de 0,3% au T1 en zone euro) milite pour une approche graduelle et prudente. Les débats sont d'ailleurs nombreux au sein de l'institution, certains s'inquiétant des conséquences au niveau du taux de change en cas de divergence prolongée entre les taux directeurs des deux côtés de l'Atlantique."

Côté valeurs, Teleperformance signe la plus forte hausse du CAC 40 avec 5,9% tandis que Société Générale recule encore de 0,8% après avoir rendu 5,2% vendredi, le marché s'inquiétant de la dynamique de revenus dans la banque de détail en France. Hors CAC 40, Carmat a rebondi de 9,8% porté par un point d'étape encourageant sur un essai clinique clef pour obtenir le remboursement de son cœur artificiel en France ainsi que son autorisation commerciale aux Etats-Unis.

Quelques résultats d'entreprises seront par ailleurs dévoilés, comme les comptes du premier trimestre de Bouygues mardi, ou ceux pour l'ensemble de l'exercice 2023-2024 d'Alstom, mercredi.

De l'autre côté de l'Atlantique, les principaux indices sur actions ont bien commencé la semaine, à l'image du Dow Jones (+0,46%) mais surtout du Nasdaq Composite (+1,19%), de nouveau proche de ses sommets avec le reflux du 10 ans américain. Le S&P500, baromètre de référence de l'appétit pour l risque aux yeux des gérants de fonds, a gagné 1,03% à 5 180 points.

Un point sur les autres classes d'actifs à risque: vers 08h00 ce matin sur le marché des changes, la monnaie unique se traitait à un niveau proche des 1,0760\$. Le baril de WTI, l'un des baromètres de l'appétit pour le risque sur les marchés financiers, s'échangeait autour de 78,50\$.

A l'agenda ce mardi, à suivre en priorité les ventes au détail en Zone Euro à 11h00. Les chiffres de la balance commerciale allemande qui viennent d'être publiés ne contenaient aucune surprise.

L'heure est dans l'immédiat à la respiration

des cours. L'indice CAC a tracé, au contact de la bande de Bollinger supérieure, deux bougies où les points bas, le niveau d'ouverture et celui de clôture se confondent. Et ce avant d'entamer une lente décrue vers la partie basse d'un canal ascendant (en noir) sur le graphique journalier. La séance de mardi 02 avril, par les volumes, la longueur du corps rouge de la bougie correspondante, a renforcé les 8 220 points comme niveau difficile à franchir.

Puis un événement technique majeur est survenu à savoir la rupture sur gap, du seuil hautement symbolique des 8 000 points. Ce dernier n'apparaît toutefois pas comme une cicatrice sur l'indice dans le sens où il a été comblé dès la séance suivante. C'est désormais le niveau des 8 120 points qui joue son rôle de résistance graphique.

Nous sommes au cœur d'une profonde respiration, légitime, sur l'indice phare tricolore.

Deux cibles baissières se présentent: le gap haussier du 22 février dont la borne basse vaut 7 821 points, puis le support intermédiaire à 7 700 points. D'ici là, la formation ponctuelle d'accélération baissière vive des cours n'est pas exclue, avant remobilisation du camp acheteur.

Prévision

Au regard des facteurs graphiques clés que nous avons identifiés, notre opinion est neutre sur l'indice CAC 40 à court terme. On prendra soin de noter qu'un franchissement des 8120.00 points raviverait la tension à l'achat. Tandis qu'une rupture des 7821.00 points relancerait la pression vendeuse.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Mai 2024 Valeur : 08 Mai 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.2896	134.3046
1	EUR	EURO		144.5359	144.6058
1	GBP	POUND STERLING		168.7691	168.7880
100	JPY	JAPANESE YEN		87.2747	87.2901
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6118	18.6152
1	CHF	SWISS FRANC		148.3044	148.4029
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.1577	98.1759
1	DKK	DANISH KRONE		19.3805	19.3855
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.3901	12.3938
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.3719	12.3753
1	AED	UAE DIRHAM		36.5563	36.5713
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8029	35.8117
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.4303	437.1895
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7110	43.1402
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3448	13.3462
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4340	27.5745
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5358	3.5362
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.5240	177.5240

POINT-MARCHÉS

L'Europe monte, soutenue par les résultats dans la finance

Les principales Bourses européennes sont orientées à la hausse mardi en matinée après la publication de nombreux résultats d'entreprises, notamment dans le secteur de la finance qui soutient la tendance.

La bonne humeur des investisseurs est aussi nourrie par l'espoir d'une baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) dans le prolongement des sessions précédentes.

À Paris, le CAC 40 prend 0,35% à 8.024,51 points vers 07h50 GMT. À Londres, le FTSE 100 avance de 0,95% et à Francfort, le Dax s'octroie 0,38%.

L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,34%, le FTSEurofirst 300 de 0,58% et le Stoxx 600 de 0,48%.

Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une quasi stabilité pour le Dow Jones et pour le Standard & Poor's 500, tandis

que le Nasdaq pourrait refluer de 0,13% au lendemain d'une séance dans le vert, troisième hausse consécutive des indices en clôture.

Sur le marché obligataire, les paris d'une première baisse des taux de la Fed en novembre profitent au rendement des bons du Trésor américain à dix ans qui se replie de près de trois points de base, à 4,461%, tandis que son équivalent allemand de même échéance cède également environ trois points de base, à 2,447%.

Dans les publications d'entreprises du jour, les secteurs bancaire (+0,79%) et financier (+2,29%) en Europe sont recherchés avec notamment UBS qui bondit de 7,87% à la faveur de l'annonce par le groupe de son premier bénéfice depuis le rachat de Credit Suisse. Unicredit prend 3,1% après avoir dégagé un bénéfice supérieur au consensus sur la période janvier-mars.

BBVA gagne 1,93% alors que Sabadell (-1,19%) a rejeté le projet de fusion entre les deux banques.

Dans la construction, Bouygues recule de 4,52%, le groupe ayant déçu avec son résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au premier trimestre, citant notamment un environnement de marché difficile pour sa division immobilière.

Heidelberg Materials (-1,77%), le numéro deux mondial du ciment, est lui aussi en repli, malgré un bénéfice d'exploitation trimestriel meilleur que prévu, dans un contexte de ralentissement de l'activité de construction en Europe.

Dans la chimie, le groupe français Arkema progresse de 3,21% après ses résultats, tandis que le belge Solvay gagne 5,56% après avoir fait état mardi d'une baisse plus faible que prévu de son bénéfice d'exploitation.

Dans l'énergie, BP (-0,76%), qui a signalé une forte chute de son bénéfice au premier trimestre, est dans le rouge, tandis que l'allemand Uniper avance de 2,86% après avoir confirmé ses perspectives.

Dans la santé, plusieurs publications ont déçu, à l'image de Valneva, qui abandonne 1,46%, de Fresenius Medical Care qui plonge de 6,84%, de Sandoz qui cède 0,84% ou encore de Siemens Healthineers qui chute de 4,69%.

Dans les autres secteurs, Infineon grimpe de 5,52%, porté par l'annonce de son programme d'économies après l'abaissement de sa prévision de chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année.

Zalando s'adapte 7,2%, le distributeur de mode en ligne ayant renoué avec la croissance au premier trimestre.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Bentalyon «positionné» pour un éventuel rachat de Biogaran

A côté de Benta, deux gros groupes indiens, Torrent Pharmaceuticals et Aurobindo Pharma, sont cités comme des repreneurs potentiels du numéro un du générique en France.

La société pharmaceutique française Benta Lyon, est "positionnée" pour un éventuel rachat du numéro un des génériques en France, Biogaran, a indiqué à l'AFP un connaisseur du secteur pharmaceutique, confirmant partiellement des informations du magazine Challenges. Le laboratoire et sous-traitant pharmaceutique français Benta Lyon est "positionné" dans le rachat de Biogaran, détenu par le groupe pharmaceutique français Servier et qui fait l'objet de rumeurs de vente depuis plusieurs semaines, selon cette source. Le magazine économique Challenges rapporte en ligne que le groupe Benta Group "a déposé en fin de semaine dernière une offre préliminaire de près d'1 milliard d'euros" conjointement avec un fonds d'investissement anglo-saxon et un consortium de banques françaises. Interrogé par l'AFP, le ministère de l'In-

dustrie n'a rien pu confirmer mardi matin. A côté de Benta, deux gros groupes indiens, Torrent Pharmaceuticals et Aurobindo Pharma, sont cités comme des repreneurs potentiels du numéro un du générique en France, tout comme la société d'investissement britannique BC Partners.

Maintenir l'activité sur le territoire

La mise en vente de Biogaran n'a toutefois pas été officiellement confirmée et les potentiels acquéreurs cités se refusent à tout commentaire. Au nom de la protection de la santé publique, l'exécutif suit de très près le dossier, se disant prêt à agir pour maintenir sur le territoire français l'activité du génériqueur qui revendique une boîte de médicaments sur huit parmi toutes celles qui sont ven-

dues en pharmacie en France. Benta, qui avait repris en 2020 le site Famar à Saint-Genis-Laval, près de Lyon à la barre du tribunal de commerce, produit et commercialise des médicaments, dont des génériques, ainsi que des dispositifs médicaux. L'entreprise Benta Lyon, qui appartient à la holding française Benta SAS, propriété de l'investisseur libanais Bernard Tannoury, compte 118 collaborateurs et prévoit 24 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année. Benta Lyon a annoncé en avril avoir lancé une nouvelle production de paracétamol dans son usine de Saint-Genis-Laval en capacité de produire 80 millions de boîtes de paracétamol par an, un nouveau marché pour le laboratoire qui veut contribuer "à renforcer la production de l'industrie pharmaceutique sur le territoire national".

OCDE

L'Organisation prévoit une croissance stable des économies mondiales pour 2024 et 2025

L'OCDE a publié ses dernières perspectives économiques et a indiqué qu'elle prévoyait une croissance mondiale stable en 2024 et 2025. La France devrait connaître une croissance de 0,7 % cette année, mais pourrait être à la traîne par rapport à la zone euro avec une croissance de 1,3 % en 2025. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, certains signes indiquent que les perspectives mondiales ont commencé à s'améliorer, même si la croissance reste modeste. « L'impact du resserrement de la politique monétaire perdure, notamment sur les marchés du logement et du crédit, mais l'activité mondiale se montre relativement résiliente, l'inflation recule plus rapidement que prévu et, dans le secteur privé, la confiance se redresse », indique le rapport. L'OCDE a également souligné que les déséquilibres entre l'offre et la demande sur les

marchés du travail s'atténuent, le chômage restant à des niveaux historiquement bas ou proches de ces niveaux. « Les revenus réels ont commencé à se redresser, parallèlement à la modération de l'inflation, et la croissance des échanges est redevenue positive. Les évolutions diffèrent toujours d'un pays à l'autre, la forte croissance affichée par les États-Unis et de nombreuses économies de marché émergentes compensant les résultats moins bons observés dans nombre d'économies avancées, tout particulièrement en Europe. » L'inflation globale dans les pays de l'OCDE devrait tomber à 5 % en 2024, contre 6,9 % en 2023, et continuer à baisser pour atteindre 3,4 % en 2025. D'ici la fin de 2025, l'inflation dans la zone OCDE devrait être proche de l'objectif de 2 % fixé par la plupart des banques centrales. Cela est probablement dû à la chute des prix de l'énergie et des

biens, ainsi qu'à des politiques monétaires plus rigides.

La croissance au Royaume-Uni et dans d'autres grandes économies européennes est estimée modeste

La croissance du G20 et des autres pays développés devrait être nettement inférieure à celle des pays en développement, le Royaume-Uni devant connaître une croissance de seulement 0,4 % en 2024, pour atteindre 1 % en 2025. La zone euro devrait connaître une croissance de 0,7 % en 2024 et de 1,5 % en 2025, tandis que la France devrait également connaître une croissance de 0,7 % cette année, mais pourrait être à la traîne par rapport à la zone euro avec une croissance de 1,3 % en 2025. De même, l'Italie devrait également connaître une croissance de 0,7 % cette année, pour atteindre 1,2 % en 2025.

AMAZON

La firme annonce qu'il va investir 8,4 milliards d'euros à Singapour

Il s'agit pour le géant américain de faire face à la demande croissante en matière de cloud, et de renforcer ses activités liées à l'intelligence artificielle. Le géant américain de la vente en ligne Amazon a annoncé qu'il allait investir 8,4 milliards d'euros sur les quatre prochaines années à Singapour pour accroître ses capacités en matière de cloud. Amazon a indiqué que le montant de ses investissements dans la cité-Etat serait ainsi multiplié par deux afin

de faire face à la demande croissante en matière de cloud, c'est-à-dire de stockage de données à distance, et de renforcer ses activités liées à l'intelligence artificielle. Amazon toujours tiré par le cloud – 02/05 "AWS (Amazon Web Services) va doubler ses investissements dans l'infrastructure cloud à Singapour de 2024 à 2028 pour répondre à la demande des clients et contribuer à renforcer le statut de Singapour en tant que rampe de

lancement régionale attrayante pour l'innovation", a indiqué la société dans un communiqué. La société créée par Jeff Bezos a annoncé la semaine dernière que son chiffre d'affaires et son bénéfice net avaient progressé au-delà des attentes du marché au premier trimestre, notamment grâce à sa branche de cloud, AWS, qui capitalise sur l'appétit des entreprises pour les services d'informatique à distance et d'intelligence artificielle (IA).

ALLEMAGNE

Les exportations tirent de nouveau la croissance

L'industrie allemande a affiché des performances mitigées en mars avec une baisse inattendue des carnets de commandes contrastant avec un rebond des exportations, qui reprennent leur rôle de moteur de la première économie européenne, selon les chiffres officiels publiés mardi. Les commandes ont reculé de 0,4% sur un mois, a communiqué l'Office statistique Destatis, tandis qu'un rebond était attendu par les analystes sondés par Factset. Les exportations ont progressé de 0,9% sur un mois, faisant mieux que les 0,3% du mois précédant, selon Destatis, et quand le consensus tablait sur un léger repli. Dans le détail, les commandes intérieures ont diminué (-3,6%) et celles provenant de l'étranger ont augmenté (+2,0%), avec un tableau contrasté: la zone euro a bien davantage commandé de marchandises (+10,6%) tandis que le reste du monde était en repli (-2,9%). Côté exportations, elles ont augmenté vers les pays de l'UE de 0,5%, par rapport à février, et de 1,3% vers le reste du monde. Les États-Unis sont restés le premier client importateur de biens «made in Germany». Alors que dans le même temps les importations n'ont augmenté que de 0,3% sur un mois, la balance commerciale a affiché un solde positif de 22,3 milliards d'euros, conforme aux attentes.

Amélioration positive du climat des affaires

L'industrie, pilier du modèle allemand, a été plombée depuis 2022 par des coûts de l'énergie très élevés par rapport à ses concurrents en raison de la fin des livraisons de gaz russe bon marché. Or, la reprise attendue de la demande intérieure et extérieure va faire que «les commandes entrantes devraient connaître une nouvelle tendance à la hausse au fil de l'année», selon le ministère de l'Économie, dans un communiqué séparé. Le gouvernement a récemment relevé sa prévision de croissance annuelle à 0,3% sur l'année, contre 0,2% précédemment, s'appuyant sur l'amélioration progressive du climat des affaires, mesuré par l'institut Ifo, et de l'indice PMI des directeurs d'achats. Les données publiées mardi ont «confirmé le retour du modèle de croissance allemand tiré par les exportations», selon Carsten Brzeski, économiste chez ING. Toutefois, «les commandes industrielles restent faibles, ce qui laisse penser que le retournement sera de courte durée», ajoutait-il. L'activité économique allemande a recommencé à croître au premier trimestre de 2024, avec une progression de 0,2% du Produit intérieur brut (PIB), supérieure aux attentes, qui venait après un recul en fin d'année dernière et sur l'ensemble de l'année 2023.

FUTUR BMW iX4 Une partition stylistique et technique très éloignée du thermique

La nouvelle plateforme électrique de BMW baptisée Neue Klasse sera étrennée dès l'an prochain par la seconde mouture du BMW iX3 qui arrivera dans les concessions à l'été. Puis, en 2026, la traditionnelle version coupé, BMW iX4 lui emboîtera le pas. Ce dernier ciblera à la fois l'Audi Q4 e-tron Sportback et le futur Mercedes GLC Coupé électrique qui devrait se nommer Mercedes-Benz GLC Coupé EV.

Un style encore plus affirmé pour les électriques

Outre cette base technique spécifique, le BMW iX4 misera sur un langage formel original. Son



style dérivera étroitement de celui du concept-car BMW Vision Neue Klasse X et se distinguera clairement de celui du BMW X4 thermique électrifiée. De la même manière, les BMW X3 et iX3 joueront chacun leur propre partition cosmétique tout comme les futures BMW Série 3 et BMW i3.

Un style viril et robuste qui sous certains angles n'est pas sans rappeler celui du tout premier BMW X6 connu en interne sous le code E71, celui qui inventa le genre du SUV Coupé en 2008.

Une révolution aussi au niveau des pixels

A bord, l'interface numérique sera épurée et tournera le dos à la double dalle désormais incontournable dans la gamme. Le BMW iX4 misera plus sur une dalle centrale assortie d'un affichage déporté au bas du parebrise complété par un affichage tête haute. Un duo de choc qui aura la charge de remplacer avantageusement le bloc compteurs. D'un format voisin de 4,80 m de long – soit un gabarit finalement pas si éloigné de celui du BMW X6 Mk1 (4,87 m) dont nous vous parlions plus haut, le BMW iX4 bénéficiera d'une chaîne de traction électrique – comprenez par là, les batteries et les moteurs – inédites.

Avec pour particularité pour les accumulateurs, une densité énergétique améliorée de 20% et pour le client un bénéfice de 30% de plus pour l'autonomie. Assemblé dans la nouvelle usine Hongroise de Debrecen, le BMW iX4 disposera aussi d'une architecture en 800 V, comme il en existe chez Audi ou encore chez Kia, lui permettant de supporter de fortes puissances de charge et de facto de réaliser des pleins rapides.

ROLLS ROYCE CULLINAN

Le plus luxueux des SUV passe par la case restylage

Même la très conservatrice marque Rolls Royce se lance dans les restylages bien visibles. Le luxueux Cullinan en est l'exemple parfait.



Au printemps 2018, Rolls Royce a lui aussi cédé à la mode du SUV en présentant le Cullinan dont le patronyme fait référence au plus gros diamant brut découvert à ce jour, c'était en 1905 en Afrique du Sud. A l'époque, la marque de luxe britannique n'avait pas encore soufflé sa première bougie.

Une évolution notable

Aujourd'hui, le plus luxueux des SUV qui est aussi le tout premier modèle doté d'une transmission intégrale orné de la fameuse Spirit of Ecstasy arrive à mi-carrière. Il passe donc comme la plupart de ses congénères par la case restylage. La marque qualifie cela de manière plus chic en disant qu'il s'agit du Rolls Royce Cullinan Série II. L'opération cosmétique est très clairement visible puisque le museau se voit métamorphosé par l'arrivée d'une signature lumineuse encadrant désormais les projecteurs avec un motif que n'est pas sans rappeler celui qui figure à l'arrière du nouveau Range Rover.

La partie basse du bouclier rompt avec la verticalité et la horizontalité strictes auxquelles la marque nous avait, jusqu'alors, habitués. Place à plus de fantaisie. Serait-ce pour rajeunir la clientèle ou pour séduire celle venue d'Asie ?

Black Badge : le côté oscur de la force

A l'arrière, l'évolution est nettement plus subtile puisque le Rolls Royce



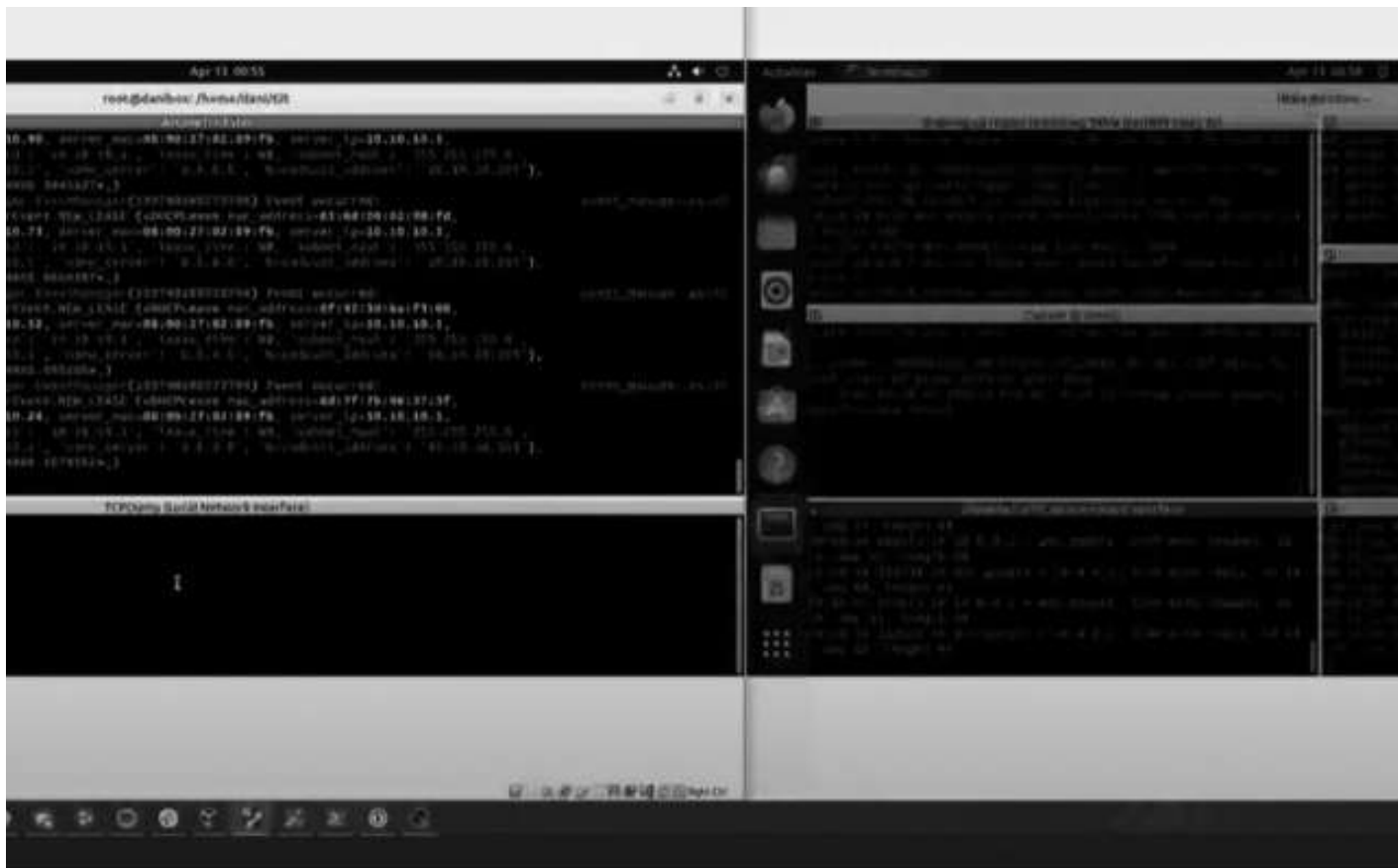
Cullinan se contente d'un bouclier remodelé avec une mise en scène plus sportive des échappements. Sous le capot, le moteur V12 biturbo cubant six litres trois-quarts reste de mise. Fort d'une puissance de 600 ch pour une valeur de couple de 900 Nm, il passe toujours la cavalerie au sol par le biais d'une boîte de vitesses automatique ZF à 8 rapports.

En revanche, l'exclusive version Black Badge disponible dès le lancement et qui est caractérisée par l'ensemble des éléments de carrosserie ainsi que la calandre, les encadrements de vitre et même la mythique statuette, noirs, repose désormais sur des jantes de 23 pouces. Dans l'habitacle, une finition dite carbone technique fait son apparition sur le bandeau de la planche de bord.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

TunnelVision plombe la confidentialité des VPN

Une recherche de Leviathan Security Group sur l'exploitation de la CVE-2024-3661 baptisée TunnelVision montre comment des attaquants peuvent déjouer la sécurité des VPN basés sur le routage pour accéder aux données chiffrées.



Un PoC d'exploit pour décoquer les VPN a été mis au point, consistant à faire fonctionner un serveur DHCP sur le même réseau que l'utilisateur VPN ciblé et à configurer une configuration DHCP pour qu'elle s'utilise elle-même comme passerelle.

Les VPN garantissent-ils la confidentialité des données à 100% ? Selon des chercheurs en sécurité de Leviathan Security Group la réponse est clairement non. Ils ont récemment identifié un procédé capable de contourner l'encapsulation VPN. "Un attaquant peut utiliser cette technique pour forcer le trafic d'un utilisateur cible à quitter son tunnel VPN en utilisant les fonctions intégrées du protocole DHCP", explique la société de conseil dans un rapport. "Le résultat est que l'utilisateur transmet des paquets qui ne sont jamais cryptés par un VPN et qu'un pirate peut espionner son trafic". Le principal problème est que cette découverte pourrait en fait être utilisée à des fins malveillantes depuis 22 ans... Il semble donc plus que temps de trouver une parade à la faille CVE-2024-3661 baptisée TunnelVision. Dans le cadre de son étude, Leviathan a constaté que les VPN qui s'appuient uniquement sur des règles de routage pour sécuriser le trafic de l'hôte sont vulnérables. Toute personne hébergeant ses VPN ou les administrateurs système qui ne renforcent pas leur configuration sont probablement exposés. "La force de l'algorithme de chiffrement utilisé par un VPN ne fait aucune différence. L'effet de TunnelVision est indépendant du protocole

VPN sous-jacent par exemple, WireGuard, OpenVPN ou IPsec, car il reconfigure la pile réseau de l'OS sur laquelle repose le VPN", prévient la société. Un PoC d'exploit pour "décoquer" les VPN a été mis au point, consistant à faire fonctionner un serveur DHCP sur le même réseau que l'utilisateur VPN ciblé et à reparamétrer la configuration DHCP pour qu'elle s'utilise elle-même comme passerelle. "Nous nous servons de l'option 121 du DHCP pour définir une route dans la table de routage de l'utilisateur du VPN. La route que nous définissons est arbitraire et nous pouvons également définir plusieurs routes si nécessaire.", poursuit Leviathan. En imposant des routes plus spécifiques que la plage CIDR /0 utilisée par la plupart des VPN, la société est parvenue à établir des règles de routage davantage prioritaires que les routes créées par le VPN. "Nous pouvons définir plusieurs routes /1 pour recréer la règle 0.0.0.0/0 pour tout le trafic défini par la plupart des VPN. Pousser une route signifie également que le trafic réseau sera envoyé sur la même interface que le serveur DHCP au lieu de l'interface réseau virtuelle. Il s'agit d'une fonctionnalité prévue qui n'est pas clairement indiquée dans le RFC. Par conséquent, pour les routes que nous poussons, le trafic n'est jamais

chiffré par le VPN, mais transmis par l'interface réseau qui parle au serveur DHCP", poursuit l'entreprise.

Le scénario de renouvellement de bail DHCP dans le viseur

Dans la peau d'un attaquant, Leviathan a pu sélectionner les adresses IP qui passent par le tunnel et par l'interface réseau communiquant avec son serveur DHCP pour transmettre le trafic en dehors du tunnel crypté du VPN. "Nous pouvons créer artificiellement ce scénario en fixant une courte durée de bail dans le bail DHCP, de sorte que l'utilisateur mette à jour sa table de routage plus fréquemment. De plus, le canal de contrôle du VPN reste intact car il utilise déjà l'interface physique pour sa communication. Lors de nos tests, le VPN a toujours continué à signaler qu'il était connecté, et le kill switch n'a jamais été enclenché pour interrompre notre connexion VPN", prévient la société de conseil. Cette dernière indique qu'elle a eu connaissance d'une mesure d'atténuation et même d'un correctif pour les systèmes basés sur Linux mais que le remède pourrait s'avérer moyennement efficace : "cette solution apporte un canal latéral qui pourrait être utilisé pour du déni de service ou pour dés-anonymiser la destination du trafic", prévient elle. "Ce canal latéral pourrait

à lui seul entraîner l'emprisonnement ou la mort de ceux qui comptent sur les VPN pour assurer leur sécurité". Cette découverte intervient après un coup dur aux utilisateurs de systèmes Windows dont la dernière mise à jour de sécurité casse les VPN. Pour résoudre ce problème (qui ne consiste pas juste à supprimer le support de la fonction DHCP risquant de rompre la connexion Internet), Leviathan Security Group propose plusieurs approches. Tout d'abord une résolution, réalisée sur la base de la documentation de WireGuard, en suggérant aux fournisseurs VPN d'implémenter des namespaces réseau au niveau des distributions Linux afin de segmenter les interfaces et les tables de routage en dehors du réseau local. L'utilisation d'espaces de noms de réseau sous Linux peut complètement corriger ce comportement d'après la société. Cependant, cette fonction semble être spécifique à Linux et il n'est pas dit qu'une telle mesure ayant un même niveau de robustesse puisse être appliquée aux environnements Windows, MacOS ou autres. Et reste à savoir dans quelle mesure les fournisseurs VPN seront ou non réceptifs à l'invocation de Leviathan Security Group.

Des mesures d'atténuation à tester

La société propose aussi plusieurs techniques d'atténuation parmi lesquelles le réglage des pare-feux. "Nous avons observé des fournisseurs de VPN qui refusaient tout le trafic entrant et sortant vers et depuis l'interface physique via des règles de pare-feu. Une exception était nécessaire pour les IP des serveurs DHCP et VPN, car elles sont indispensables pour rester connecté au réseau local et au serveur VPN", fait savoir Leviathan. L'inspection approfondie des paquets pourrait également être effectuée pour n'autoriser que les protocoles DHCP et VPN mais dans ce cas un impact sur les performances serait à prévoir. Autre solution possible : ignorer l'option 121 lorsque le VPN est activé. Principal inconvénient ? Rompre la connectivité du réseau. "Si cette mesure d'atténuation est mise en œuvre, elle doit être obligatoire, car les attaquants pourraient simplement refuser l'accès au réseau jusqu'à ce que le VPN ou l'utilisateur réactive l'option 121", prévient Leviathan. Utiliser un hotspot ou une VM peut aussi être envisagé pour créer un réseau local verrouillé par mot de passe avec traduction automatique de l'adresse réseau, tout comme ne pas recourir à des réseaux non fiables si vous avez besoin d'une confidentialité absolue de votre trafic.

Mots fléchés

Capitale d'un état européen (qui a perdu son U) Ancienne Istanbul		Lichen Il a le blanc, il y a le bleu		Qui n'est pas poli Sa capitale est Florence		Passereau		Une civilisation précolombienne Une Amérique		Entichées		Région de Bretagne Elle chante Banana Split	
Un cépage Appelés à haute voix						Avec une négation, jamais Baronne de la Tronche-en-Biais				Rivière en espagnol Moulures saillantes			
					Transpiration								
Hôpital		Scribouiller Qui se rapporte au vin							Le chien le ronge Juste après la maternelle			Avec les taxes	Planche de cuivre gravée
			Tailler		Petite minute			Île grecque Milieu du jour					
Période avant Noël Semblable						Infecta Couvre le camembert							
					Joli mois Préfecture du Calvados				Commune du Piémont		Cuivre Gus		
Roi d'Israël				L'ivrogne le lève souvent Un film de Luis Buñuel						Prénom féminin		Cérium	
Déversés	Intrépides	Corvidé Ester d'un acide					Très vite avec presto						
							Très court	Congédier Outil pour percer					
Mot de passe Pas grand chose				État de béatitude parfaite Vieux Tokyo								Transpirée	
					Genre de poisson Tête à tête				Cheville fixée au bout d'un essieu Vainqueur de Trafalgar				
Vient de rire Remorque fermée			Croquis							Connu		Mesurées	
			A remplacé la Société des Nations Souveraines				Remblais Ornement de chapiteaux						
Affluent de la Garonne Cube de jeu				Nain ou géant malveillant						Napperon de table			
		Panorama		Songes						Se dit pour un hareng	Qui est en feu	Lac américain	
Fabrique Relatif à un équidé						Légumineuse		Blé Points cardinaux					
				Exclamation méridionale			Catapulte chez les romains Mot de peste						
Saison Licencieux				Elle a un secret					Jointe				
				Agence spatiale				Inventés					

La police saisit plus de 82 millions en faux billets de 2 000 dinars

Les services de la police judiciaire d'El-Menia a réussi à démanteler l'activité d'une bande criminelle composée de deux individus qui s'adonnaient à la contrefaçon de la monnaie nationale, avec la saisie d'une somme estimée à 828 000 de faux billets, en coupures de 2000 dinars. Selon un communiqué transmis, ce mardi à notre rédaction, « cette affaire résulte de l'exploitation d'informations indiquant l'existence d'une activité suspecte d'un réseau criminel, qui contrefait de la monnaie nationale et la met en circulation sur le marché ». A l'issue de l'enquête judiciaire, les mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
Plusieurs dossiers examinés

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers importants. Selon un communiqué des services de la Présidence de la République, plusieurs exposés seront présentés lors de cette réunion. Il s'agit notamment d'une présentation concernant la revalorisation des retraites et d'un autre exposé concernant les statuts particuliers du personnel paramédical et médical. L'avancement du processus de numérisation est l'autre point inscrit dans l'ordre du jour de cette réunion. Un autre exposé concernant la production en Algérie des lubrifiants sera également présenté. Par ailleurs, un projet de loi concernant la gestion des déchets sera présenté lors de cette réunion.

OPÉRATIONS MILITAIRES DES FORCES D'OCCUPATION ISRAËLIENNES À RAFAH
L'Algérie condamne fermement

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté les opérations militaires des forces d'occupation sionistes dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, en préparation d'une invasion terrestre de cette région palestinienne, a indiqué ce mardi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. « Cette escalade extrêmement dangereuse, qui menace de provoquer une issue criminelle sans précédent et une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation israélienne continue de mettre en œuvre ses plans visant à exterminer le peuple palestinien et à déplacer les Palestiniens restants. Ce faisant, l'occupation confirme qu'elle se moque totalement du consensus de la communauté internationale sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et durable dans la bande de Ghaza et sur l'inévitabilité du lancement d'un processus politique visant à garantir la création d'un État palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien », affirme la même source. Dans cette perspective, « L'Algérie appelle la communauté internationale à prendre des mesures urgentes, immédiates et décisives pour faire pression sur la puissance occupante et cesser de lui fournir les moyens et les raisons de poursuivre son arrogance, ses brimades et son intimidation à l'égard de Palestiniens innocents depuis plus de sept mois », ajoute le même communiqué. L'Algérie prévient également que « la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza et son éventuelle escalade au plus haut niveau avec une invasion militaire terrestre de la ville palestinienne de Rafah aura des répercussions extrêmement graves qui hypothéqueront pour des décennies encore l'avenir de la paix et de la sécurité dans toute la région. »



79E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Le message du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, mardi, un message à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. En voici la traduction APS: "Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur son vertueux Messager, Chères citoyennes, chers citoyens, Nous commémorons, le 8 mai, la Journée nationale de la mémoire et en ce jour anniversaire, nous nous remémorons les massacres du 8 mai 1945 commis par le colonisateur avec une extrême brutalité et cruauté pour réprimer un mouvement national militant grandissant ayant abouti à des manifestations massives exprimant la révolte du peuple algérien et son aspiration à la liberté et à l'émancipation. Ce fut, alors, l'annonce retentissante de l'imminence du déclenchement de la lutte armée le 1er novembre 1954. Dans ce soulèvement historique et mémorable, le peuple algérien a été l'artisan d'une épopée à Sétif, Guelma, Kherrata, Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes, qui a surpris et dérouter le colonisateur au point de commettre un génocide, un crime contre l'humanité. Des scènes horribles qui incarnent un moment historique décisif ayant transformé les luttes du mouvement national au fil des décennies en affrontement armé, dirigé -par la suite- par des hommes imprégnés de l'esprit militant qui ont déclenché la guerre de libération et l'ont mise dans la rue pour la voir portée par tout un peuple. Nous avons fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, dont le peuple a payé un lourd tribut avec quarante-cinq mille (45000) martyrs, une journée nationale de la mémoire, en glorification des chapitres du parcours national, riche en luttes, de génération en génération, depuis que le colonisateur a foulé notre terre pure. Les manifestations du 8 mai ont été l'une des étapes sanglantes que l'histoire moderne a retenu comme exemples, des plus éloquents, de rejet du colonialisme et d'attachement à la liberté et à la dignité, et aussi de sacrifices et de drames endurés par les peuples colonisés en tant que prix à payer pour la libération de l'injustice et de la domination, et pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Citoyennes, citoyens, L'intérêt de l'Etat pour la question de la mémoire repose sur l'appréciation de la responsabilité nationale dans la préservation du legs glorieux des générations et découle de la fierté de la nation de son passé honorable.. mais aussi des immenses sacrifices du peuple dans l'histoire ancienne et moderne de l'Algérie, en vue de repousser les convoitises et barrer la route aux ennemis qui

n'ont eu de cesse de tenter d'avoir raison de son unité et de sa force.. leur filiation continue, à ce jour, de cibler notre pays. Le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, et ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage. Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique. Tout en soulignant notre orientation vers l'avenir, dans un climat de confiance, je considère que la crédibilité et le sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier sensible et délicat et à ce qu'il représente pour le peuple algérien fier de son long parcours militant national et de sa lutte armée amère.. et fidèle aux Chouhada et au message de Novembre. Alors que nous commémorons cet anniversaire en signe de glorification de notre histoire nationale et en consécration du principe de fidélité à ses artisans, qui l'ont façonné avec des rivières de sang, nous nous inclinons avec déférence à la mémoire de leurs âmes pures, et renouvelons notre fidélité à leur serment et à la préservation de leur legs et leur mémoire, tout suivant leur voie vers une Algérie forte et souveraine. Vive l'Algérie Gloire et éternité à nos valeureux martyrs"

MASSACRES DU 8 MAI 1945

La sombre image de la politique d'extermination adoptée par la France coloniale

L'Algérie célèbre, mercredi, la Journée nationale de la mémoire, marquant le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 ayant consacré la sombre image de la politique d'extermination adoptée par la France coloniale et constitué un tournant décisif dans la marche du peuple algérien et ses sacrifices pour l'indépendance. En dépit des générations successives, le peuple algérien n'oubliera pas ces crimes contre l'Humanité et cette douloureuse page de son histoire, au moment où l'ancien colonisateur s'obstine à ignorer les crimes commis à l'encontre des Algériens et à renier son passé colonial. "Fidèle aux sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien, l'Etat est résolu, dans l'Algérie nouvelle, à mettre le dossier de l'histoire et de la mémoire sur une voie qui nous assurera la transparence, l'intégrité et l'objectivité totales, loin de toute concession ou marchandage", avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans une précédente occasion, lors de laquelle il avait exprimé "sa détermination résolue à défendre le droit du peuple algérien, en intensifiant les démarches pour traiter, avec

courage et équité, la question de l'histoire et de la mémoire, tout en veillant à conférer la transparence nécessaire à ce dossier sensible". Dans cette optique, il avait souligné l'importance de la mission confiée à la commission mixte des historiens des deux pays pour traiter toutes les questions, dont celles relatives à la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants et aux essais nucléaires et aux disparus". L'histoire demeure témoin de l'atrocité des massacres odieux commis par les bourreaux du colonisateur, montrant à l'opinion publique mondiale, le véritable visage de la France coloniale. Cet épisode tragique de notre histoire a balisé la voie à l'internationalisation de la cause algérienne et son inscription à l'Assemblée des Nations Unies, tout en démontrant aux Algériens l'impératif de la lutte armée contre les forces du mal qui n'ont jamais respecté leurs promesses. Alors que les Français célébraient, en mai 1945, la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens sont descendus dans les rues de Sétif,

Kherrata, Guelma et d'autres villes pour réclamer pacifiquement l'indépendance de l'Algérie promise par la France, mais le gouvernement français avait riposté avec violence et brutalité, faisant 45.000 martyrs. L'armée française a utilisé des fours à chaux pour se débarrasser des corps sans vie des victimes, transportant des personnes dans des camions pour les jeter dans les oueds ou les exécuter en dehors des villes et les enterrer ensuite dans des fosses communes. L'universitaire et historien français, Olivier Le Cour Grandmaison a regretté "le silence de la France" sur les massacres du 8 mai 1945, soulignant que les "descendants de ces victimes attendent toujours la reconnaissance de ces crimes" par la France. Dans une tribune publiée, il y a quelques années, sur "l'aventure coloniale de la France", les intellectuels François Gêze, Gilles Manceron, Fabrice Riceputi et Alain Ruscio avaient estimé qu'il restait pour les plus hautes autorités de l'Etat français "bien des choses" à dire pour "reconnaître les massacres du 8 mai 1945 en Algérie".